

## II — Inqualifiables délations

« Au nom de mes vénérés collègues ici présents, au nom, j'en suis sûr, de toute la hiérarchie catholique du pays, je m'inscris en faux contre d'aussi inqualifiables délations, et j'affirme hautement que nul de ceux qui suivent l'enseignement de l'Eglise et sont fidèles aux vraies traditions canadiennes-françaises, n'est en péril pour le Canada, non plus que, comme d'autres qui s'ignorent, hélas! un principe de division nationale ».

Tel fut, en résumé, le discours du cardinal archevêque de Québec. Quelques jours plus tard, j'étais démis de mes fonctions de président de l'Hydro-Québec, et cela sans préavis. Le premier ministre de la Province avait dû assumer le rôle de haut-justicier du bras séculier.

Il ne fait aucun doute que l'intervention du clergé plaça le premier ministre dans une situation pénible et fort cruelle puisqu'elle l'obligeait de sévir contre un collègue qui avait combattu plusieurs années durant sous les mêmes couleurs, partagé les mêmes luttes tout en s'inspirant de la même idéologie, un collègue qui était en plus un ami sincère et dévoué.

L'épreuve que je venais de subir ne modifia en rien mes opinions et je poursuivis ma route, la conscience en paix car, ayant combattu pour la bonne cause, je n'avais rien à me reprocher. Quinze jours plus tard, j'écrivais l'article suivant:

« Dans la quinzaine qui suivit mon discours au sénat, je reçus plus de mille lettres de félicitations, du Canada et des Etats-Unis, pour avoir dénoncé la campagne subversive qui se poursuit depuis plusieurs années dans notre province, et dont l'intensité à considérablement augmenté en ces derniers temps.

« Chose remarquable, pas un seul de mes adversaires ne songea à contredire mes allégations relatives à l'Ordre de Jacques-Cartier, cette organisation que certaines personnalités en vue du Canada

» français favorisent dans le but de lui permettre de désunir les deux grands éléments ethniques composant notre pays.

« Suivant la tactique de ceux qui sont acculés au mur, on a répondu à mon discours en me vilipendant de la façon la plus basse qui soit. Sans dire en quoi j'avais faussé la vérité, on me traita d'insulteur de ma race et de ma religion. J'eusse aimé savoir quels étaient les termes de mon allocution qui pouvaient justifier semblable interprétation ».

Je soulignais, au cours de cet article, que nous n'étions nullement obligés de nous soumettre à ces sortes d'avis lorsqu'il s'agit de résoudre des problèmes politiques ou économiques dans lesquels n'entrent point en ligne de compte les questions religieuses ou les dogmes catholiques. Et je concluais ainsi:

« Je l'ai dit souvent, et je le répète: Je suis né, je reste et je mourrai catholique. Il n'en demeure pas moins que je me suis réservé, et je me réserverai toujours le privilège de différer d'avis en matières libres. Non seulement je me réserve ce droit, que tout citoyen conscient de ses devoirs envers la société doit posséder et faire valoir, le cas échéant, mais je réclame et réclamerai toujours celui de l'exprimer publiquement jusqu'à mon dernier jour ».

La plupart de mes correspondants m'incitaient à poursuivre la lutte que je menais contre les influences occultes qui cherchaient à saboter notre effort de guerre. Ils approuvaient par le fait même mon attitude contre l'Ordre de Jacques-Cartier.

Quelques jours plus tard, M. Godbout, croyant avoir calmé les cléricaux en me sacrifiant, ordonnait la tenue d'une élection générale qu'il fixa au huit du mois d'août 1944. Ses conseillers l'ayant convaincu, maintenant que le député de Saint-Hyacinthe ne faisait plus partie de son cabinet et que le départ de ce promoteur originaire de l'instruction publique avait été suivi de celui de M. Hector Perrier, le parrain de cette loi, que son retour au pouvoir était assuré, M. Godbout n'avait pas hésité à faire appel à l'électorat de la Province. Malheureusement, le premier ministre fut privé du concours

de maints libéraux aux idées progressives. Le jour du scrutin, le vieux parti des Papineau, des Laurier, des Parent, des Gouin et des Taschereau sombra dans la défaite. Le premier ministre lui-même était battu dans son propre comté. Et, dans Saint-Hyacinthe, la nouvelle génération de libéraux nous relégua dans l'ombre, moi, mes parents et mes amis, comme si nous étions devenus des parias de la société. Cette élection provoqua l'écrasement du candidat du gouvernement dans une division qui, depuis la Confédération, n'avait élu que deux députés conservateurs au cours de quarante consultations populaires.

Il y avait vingt-six ans que j'occupais le fauteuil de maire de Saint-Hyacinthe. Après l'attaque du cardinal et ma destitution de l'Hydro-Québec, je fus remplacé à la mairie par un chef clérical qui occupait un siège d'échevin depuis plusieurs années.

Ce pur d'entre les purs avait à peine été assermenté comme maire qu'il fut arrêté pour parjure. Il plaida coupable et fut condamné, mais à une peine nominale seulement. Cette sentence, par trop indulgente, souleva l'indignation populaire et un contribuable, outré d'une telle injustice, fit lever un bref de « *quo warranto* » pour disqualifier le coupable comme premier magistrat de la ville. Ce dernier, appréhendant d'autres ennuis, crut qu'il était de son intérêt de résigner ses fonctions de maire. Un de nos partisans hérita de sa charge.

### III — L'atmosphère se clarifie

Au lendemain de la diatribe du cardinal Villeneuve, les membres et les amis de la Garde de Protection Civile se réunissaient à Saint-Hyacinthe, dans le *Bosquet des Pins* pour y tenir leur pique-nique annuel. Ayant été invité à y participer je m'y rendis de bonne grâce et ce, d'autant plus que la charge violente dont je venais d'être la victime de la part du Primat de l'Eglise canadienne ne m'ayant pas abattu, ni découragé, je tenais à me rendre compte par moi-

même de l'effet qu'elle avait produit sur la masse populaire. J'adressai la parole, puisque l'on m'y pria, et les applaudissements qui ponctuèrent mon discours me prouvèrent que je n'avais pas perdu l'estime de mes amis.

Cette popularité dont je m'honorais, s'était accrue dans les autres provinces, si j'en juge par le nombre d'invitations que je reçus de quelques centres importants où l'on désiraient m'entendre. Je parlai à Vancouver, Calgary, Régina, Winnipeg, au Camp d'été du lac Couchiching, où avait lieu la convention de l'Institut Canadien des Affaires Publiques. J'avais accepté ces invitations pour convaincre mes contempteurs que le coup de massue du Cardinal n'avait pas atteint son objectif.

La censure ecclésiastique dont j'avais été l'objet m'avait été très préjudiciable, et elle avait aussi préparé le retour au pouvoir de l'Union nationale appuyée par l'élément réactionnaire. Dès qu'il eut repris le pouvoir, M. Duplessis, pour plaire au clergé, me décocha, à son tour, le coup de pied de l'âne en me privant d'un loyer de huit mille dollars par année. Il avait fait annuler, sans aucun motif, ni sans avoir reçu de plainte, un permis d'hôtel détenu par un de mes cousins dont le seul tort avait été de louer un local dans une de mes propriétés. Peut-on trouver exemple plus caractéristique de la petitesse de sa politique?

Mon discours au sénat avait paralysé les activités principales des Commandeurs de Jacques-Cartier. Cet Ordre avait été déserté par un grand nombre de ses membres, une fois que ceux-ci furent mis au courant des buts secrets poursuivis par la société.

La phalange des sauveurs de la race était surtout populaire dans les presbytères et les séminaires. Ses meneurs n'avaient pu secrètement recueillir un montant suffisant pour satisfaire l'appétit de leurs grugeurs de fonds électoraux. On projeta de prélever une bourse de cent mille dollars pour la confier à l'abbé Groulx, l'âme du mouvement clandestin tendant à renverser les libéraux au pouvoir. On se garda bien de révéler à quelle œuvre pie le bouillant abbé desti-

nait l'argent qu'on percevait en son nom. Je ne sais si cette souscription eut du succès. Il est certain que mon discours au sénat ne l'aida en aucune façon, puisque le Bloc Populaire ne réussit à faire élire que deux de ses candidats dans la Province.

Il faut dire que les Commandeurs et leurs prosélytes concentrèrent leurs attaques sur les libéraux. La déconsidération de leurs propres candidats profita à l'Union nationale, second choix des cléricaux; cette coalition d'éléments réactionnaires, composée sous la pression des circonstances, permit à M. Duplessis de reprendre le pouvoir.

Les activités des Commandeurs continuèrent, mais sur une échelle diminuée. Le mal qu'ils avaient réussi à causer à notre effort de guerre et à l'unité nationale se manifestait, ici et là. Des rumeurs de guerre civile circulaient dans la province; elles avaient même atteint la province d'Ontario. Au début de novembre, je fus interviewé à Toronto par un journaliste: « Craignez-vous la guerre civile? me demanda-t-il. A cette question, je répondis: ? La situation est mauvaise et elle me cause de graves inquiétudes. J'espère qu'elle s'améliorera ». Dans son numéro du 9 du même mois *Le Devoir*, organe des cléricaux, m'accusait d'être victime d'une obsession. Deux semaines plus tard, ce même journal publiait en caractères gras l'article suivant: « *EN GARDE! Brûler ou déchirer l'Union Jack ne sert à rien de bon et ne peut faire que du mal. Que les jeunes se méfient des agents provocateurs. Que l'expérience de 1917 nous serve* ».

« On rapporte, disait le journal, qu'à Chicoutimi et à Rimouski, on a, au cours de manifestations anti-britanniques, brûlé des *Union-Jack* ».

Comme on le voit, il était temps d'agir. D'autant plus que, dès la fin de novembre, le Bloc Populaire publiait un manifeste dans lequel il avouait le but ultime des manœuvres cléricales, qui se traduisirent par cette sentence de propagande: « *la réponse à la conscription, c'est l'indépendance* ».

L'infiltration des Jacques-Cartier, dans nos administrations publiques, devint si évidente que, dès le début de la guerre, en 1940, le président de la Commission scolaire de Montréal, M.C.E. Gravel, adressait à tout son personnel enseignant la lettre suivante:

« Des informations reçues par la Commission depuis quelque temps, confirment les rumeurs en cours, à l'effet que certains instituteurs et institutrices, tant laïques que religieux, même durant les heures de classe, font une propagande en faveur de nos ennemis, par des déclarations et expressions d'opinions qui sont de nature à nuire à la cause des Alliés dans la présente guerre. Afin de m'éviter l'obligation de dénoncer ces personnes aux autorités fédérales pour faire cesser cet état de choses, je crois de mon devoir d'attirer l'attention de chaque directeur et directrice de nos écoles.

« Vous voudrez bien, en conséquence, avertir tout votre personnel de s'abstenir de ces commentaires car, à l'avenir, toute propagande de cette sorte fera l'objet de procédures qui auront pour effet d'y mettre fin ».

Voilà qui prouve d'une manière péremptoire que l'influence des antibritanniques s'exerçait déjà jusque dans nos écoles. Et c'est pour avoir dénoncé, au sénat, ces fomenteurs de désordre que je fus traité de traître à ma race et à ma religion. Mon discours avait retenu l'attention de la presse qui s'intéressa de plus près aux menées des séparatistes. On découvrit que les cagouards de l'Ordre des Commandeurs de Jacques-Cartier accomplissaient leur œuvre néfaste jusque dans les milieux canadiens-français des provinces de l'Ouest. Je pus m'en rendre compte lors d'une conférence que je prononçai à Winnipeg.

Mon discours devant le sénat avait atteint sa cible. L'abbé Groulx, et ses deux principaux acolytes, les députés René Chaloult et André Laurendeau, ne prêchaient plus la création d'un Etat catholique et français dans le Québec, mais militaient en faveur d'un Etat canadien, indépendant du Commonwealth Britannique.

A Saint-Hyacinthe l'atmosphère se clarifiait. Notre candidat au poste de maire fut élu par la plus forte majorité obtenue jusque-là dans une élection municipale. Un mois plus tard, cinq échevins, qui appuyaient mon ancienne administration, occupèrent les cinq sièges qui étaient vacants. Enfin, quinze jours après ce succès dans le domaine municipal, monsieur King remportait, au fédéral, une éclatante victoire. Le peuple, aussi bien dans le Québec que dans les autres provinces, lui avait accordé, d'une façon non équivoque, un témoignage de confiance, malgré les appels démagogiques des séparatistes.

Dans cette élection Camillien Houde, maire de Montréal, s'était joint au Bloc Populaire. Il soulevait les préjugés de race, prêchait l'antibritannisme que l'on enseignait dans nos écoles. Il s'était prononcé contre l'enseignement de l'anglais, sous le fallacieux prétexte qu'il était préjudiciable à l'unité canadienne-française et qu'il constituait un danger pour nous. De tels arguments étaient plutôt ridicules chez un homme qui avait appris l'anglais sans pour cela abandonner ses convictions religieuses et ses sentiments de race puisqu'il était devenu un nationaliste fanatique. La collaboration du maire, qui fut condamné à vivre pendant quatre ans dans un camp de concentration pour menées subversives, ne fut guère utile à son nouveau parti puisque l'immense majorité des Canadiens français demeurèrent fidèles à la patrie canadienne.

Les chefs militaires surent le reconnaître en rendant hommage à ceux d'entre nous qui servirent le pays durant la guerre. Parmi ceux qui furent décorés par le roi, se trouva le nom de ma fille; elle reçut la décoration de l'Ordre de l'Empire Britannique.

#### IV — Le Foyer Dieppe

Les idées prônées par les réformateurs continuaient à se répandre à travers la Province. Sur le flanc nord de la montagne de Saint-Hilaire, les amis de l'unité canadienne inauguraient une maison de

refuge pour les épileptiques. Elle n'avait aucun caractère confessionnel et les malades, à quelque race ou religion qu'ils appartenassent y trouvaient un asile. Malheureusement, cette institution de charité avait été mise au ban de l'opinion des catholiques parce qu'elle échappait au contrôle du clergé.

Les directeurs du refuge lui avaient donné le nom de « Foyer Dieppe » en mémoire d'un des fils de son fondateur, M. Georges Savoy, un philanthrope de Saint-Jean d'Iberville. Paul Savoy était mort en brave dans le raid de Dieppe, le 18 août 1942.

Une voix autorisée prit la défense de cette œuvre de pitié. Ce fut celle d'un prêtre éminent, le secrétaire du grand Congrès Eucharistique de 1910 et l'un des aumôniers catholiques qui offrit les secours de son sacerdoce pendant la Grande Guerre de 1914, l'abbé E. Galtier. Ce vétéran vivait à New-York. Le vingt septembre 1945, il adressait à son ami M. Savoy, une lettre, dont voici un passage:

« ... Quant à l'accusation de votre honorable contradicteur que vous n'êtes pas un bon catholique, cela me porte à rire. Il y a des gens qui croient vraiment qu'on n'est bon catholique que si on peut leur produire un billet de confession et de dévotion. Pauvres gens qui jugent les autres à leur pauvre mesure, étroite et mesquine. Je vous connais depuis longtemps et je ne me suis jamais aperçu que vous étiez un catholique dangereux ou un païen. Heureusement que le Christ ne juge pas comme ceux qui prétendent le représenter et parler en son nom. Sur ce point-là vous pouvez être tranquille; la première qualité d'un bon chrétien c'est la charité ».

M. Savoy était le vice-président de l'Institut Démocratique Canadien, et c'est dans cette association d'hommes aux opinions libres, et dans l'Alliance pour l'Unité Canadienne qu'il trouva l'appui financier et surtout moral dont il avait besoin pour mener à bonne fin son entreprise philanthropique.

Sur le théâtre de la guerre, en Europe comme en Asie, les ennemis de la démocratie n'en menaient pas large, et les nouvelles

qui nous parvenaient au Canada n'étaient certes pas de nature à réjouir nos partisans de l'axe fasciste. Le premier mai 1945, Adolphe Hitler trouvait la mort dans des circonstances mystérieuses alors que Berlin tombait aux mains des Russes. Deux jours auparavant, Benito Mussolini avait été capturé et exécuté par des anti-fascistes italiens avant qu'il ait pu atteindre la Suisse où il voulait se réfugier.

Le six mai, le Portugal, pays dont le peuple était défranchisé depuis vingt ans et que nos corporatistes et nos pro-nazistes citaient comme modèle, rompait ses relations diplomatiques avec le gouvernement allemand. L'Espagne totalitaire de Franco désavouait à son tour ses puissants amis d'hier.

Une succession d'événements nous rapprochait rapidement de la victoire finale. Le six août, les Alliés lançaient leur première bombe atomique sur Hiroshima, une ville de 344,000 habitants, tuant cinquante mille personnes et ravageant quatre milles carrés de cette ville japonaise. Le huit du même mois, les Russes déclaraient la guerre au Mikado, et le lendemain Nagasaki était détruite par une seconde bombe atomique lancée par un avion américain. Enfin, le quatorze, les Japonais se rendaient aux Alliés, sans conditions, et le même jour les Soviets signaient un traité d'alliance avec la Chine. Le quinze août, Henri Philippe Pétain était condamné à mort pour haute trahison. Sa sentence fut commuée en un emprisonnement à vie par le général de Gaulle. Le vingt-trois, le Parlement Britannique ratifiait la charte des Nations-Unies.

Le dix septembre Vidkin Quisling, ce dictateur si admiré des fascistes canadiens-français, recevait sa sentence de mort pour être exécuté comme traître à son pays. Le quinze septembre, c'était au tour de Pierre Laval, un autre héros de nos cagouleurs, d'être fusillé pour avoir collaboré avec l'ennemi. Autant d'événements qui hâtèrent la conversion d'un grand nombre de nos traîtres de la première heure. Ayant abandonné leur morgue, ils affichaient maintenant un dévouement sans borne pour la cause des Alliés.

Quant au petit-fils du porteur d'eau, loin de courber l'échine devant l'omnipotence de ses ennemis, il continuait à prêcher contre le corporatisme, cette doctrine économique prônée par les nouveaux réactionnaires. Oubliaient-ils que c'étaient les corporations qui avaient provoqué, en France, la révolution de 1789? En m'insurgeant contre cette théorie moyenâgeuse je travaillais, en même temps, pour l'unité canadienne puisque, dans notre province, les protagonistes du corporatisme se recrutaient exclusivement chez les isolationnistes.

De son côté, ma fille entreprenait, grâce à des invitations qu'on lui avait transmises, une tournée à travers l'Ouest. Elle visita les principales villes à titre de représentante de l'Alliance pour l'Unité Canadienne. Cette association, sœur de l'Institut Démocratique, possédait un bureau provisoire et s'occupait à compléter ses cadres dans le but de promouvoir la bonne entente entre les diverses races habitant notre pays.

Le deux novembre j'étais invité à prendre part à une fête organisée en l'honneur de l'ancien premier ministre, M. Godbout. Loin de se contenter de m'envoyer une carte d'invitation, le secrétaire de l'organisation m'écrivit une lettre personnelle en insistant pour que j'accepte de prendre part à ce pique-nique politique. Ainsi les vieux rouges ne m'avaient donc pas abandonné. Seuls, quelques rares libéraux, saturés de cléricisme, s'étonnèrent de ma présence à cette réunion des chefs du parti. N'avais-je pas eu raison de faire face à l'orage?

Bien que les partisans de la réaction et du séparatisme n'aient pas abandonné la partie, notre groupe gagnait, de jour en jour, de nouveaux adeptes. L'abbé Arthur Maheux poursuivait sa campagne en faveur de l'unité et ne manquait aucune occasion de recommander l'enseignement bilingue et de déplorer l'esprit tendancieux qui présidait à l'enseignement de l'histoire. L'Institut Démocratique offrait au public montréalais des conférences, et les conférenciers,

il les choisissait de préférence parmi les orateurs catholiques afin de ne pas fournir matière à la critique de la part des réactionnaires.

En 1946, un chef ouvrier catholique de France, M. Paul Vignault, nous exposa ses vues sur les dangers de l'ingérence cléricale en politique. Il cita les paroles de Monseigneur Saliège, l'archevêque de Toulouse que le Pape venait d'élever à la dignité de cardinal. Ces paroles avaient été publiées dans la Semaine Religieuse de Toulouse: « *C'est, écrivait-il, l'avenir de l'esprit chrétien qui se joue en ce moment, et peut-être pour des siècles. Beaucoup de prêtres, beaucoup de catholiques ne le voient pas. Voilà pourquoi je les préviens, je les avertis officiellement. Imprégnons-nous d'Évangiles, lisons saint Paul, et disons-nous que depuis la chute de l'Empire Romain, les catholiques n'ont eu mission plus belle, plus grande, le salut du monde, non par le cléricalisme, que l'Église désapprouve et dont nous ne voulons à aucun prix, mais le salut du monde par la Croix de Jésus-Christ, manifestation et symbole de l'amour infini* ».

En 1941, cet archevêque avait exprimé, sous une autre forme, des idées presque identiques, lorsqu'il disait: « *Pour nous, totalitarisme et cléricalisme signifient la même erreur, la même confusion. Rendez à Dieu ce qui est à Dieu, à César ce qui est à César. Les deux pouvoirs, spirituel et temporel sont distincts. Chacun a ses droits et ses devoirs. Les confondre serait un étouffement, une oppression, un recul de deux mille ans* ».

Ces dernières paroles furent reproduites dans « AUJOUR-D'HUI », une revue mensuelle des Jésuites. Le seul fait de les avoir publiées indiquait clairement combien la liberté d'opinion avait fait du progrès dans notre Province; et c'était une condamnation de la campagne de vitupération des réactionnaires contre les anticléricaux.

Une voix canadienne, dont on ne saurait mettre en doute la sincérité, se joignait à celle du Cardinal Saliège pour donner aux catholiques professant des idées larges l'espoir de reconquérir l'estime de leurs compatriotes, cette considération à laquelle ils avaient

droit, mais que des extrémistes cherchaient à leur enlever. Dans les premiers jours de mai, le Révérend Père P. M. Gaudreault de l'Ordre des Frères prêcheurs de Saint-Hyacinthe, le Provincial des Dominicains, écrivait un opuscule intitulé: « *Neutralité et Non-Confessionalité de l'Ecole Sociale Populaire* ». L'Ecole Sociale Populaire était une section religieuse de l'armée de nos politicailleurs antilibéraux, séparatistes et réactionnaires. En publiant ce travail le Père Gaudreault prenait la défense d'un de ses religieux, le Père G. H. Lévesque, doyen de la Faculté des Sciences Sociales, économiques et politiques de l'Université Laval. Ce savant sociologue avait eu le tort, aux yeux des Jésuites, de signer un article où il admettait la non-confessionalité des coopératives. En termes courtois, mais fermes, le Père Provincial blâmait sévèrement les excès de langage et les exagérations dans les écrits de ceux qui voulaient exclure les non-catholiques des œuvres sociales, et même commerciales et économiques. La thèse du Père Gaudreault était d'autant plus convaincante que son pamphlet portait le *Nihil Obstat* de deux maîtres en théologie, les Pères M. Ceslas Forest et Louis Lachance de l'Ordre des Dominicains. De plus, cet opuscule avait obtenu l'imprimatur de l'archevêque de Montréal, Monseigneur Charbonneau.

Décidément le vent soufflait dans la bonne direction; l'Institut Démocratique poursuivait son œuvre avec plus de satisfaction. Il pouvait combattre de front le travail de rétrécissement des cerveaux auquel se consacraient les adeptes de l'abbé Groulx. Il conviendrait, ici, de rappeler la conférence du publiciste Lucien Parizeau où il est question d'un mythe qu'il s'appliqua à détruire. Le chef des cléricaux considérait Dollard Désormeaux comme un demi-dieu. C'est avec cette légende, répandue dans nos écoles, que l'on parvenait à fanatiser la jeunesse. Lucien Parizeau, sans enlever au héros du Long-Sault, le courage et l'héroïsme dont il avait fait preuve en se défendant dans un fortin contre des forces supérieures aux siennes, crut devoir rétablir les faits tels qu'ils se sont produits. Dollard Désormeaux, à la tête de seize jeunes gens de Ville-Marie, et d'une poignée

de Hurons se rendit au-devant des Iroquois qui revenaient de la chasse, pour les dépouiller de leurs fourrures. Or, ces Iroquois, au nombre de deux cents, non seulement se défendirent mais étant supérieurs en nombre, attaquèrent et massacrèrent les Français. Ainsi la bénédiction des armes de ceux qui furent, dans la suite, considérés comme les sauveurs de la patrie, ne porta pas chance à ces derniers qui apprirent à leurs risques et périls qu'on n'attaque pas en vain des païens qui savent défendre leur butin.

#### V — La réaction poursuit son oeuvre néfaste

Quoique des signes de progrès fussent visibles, la vague réactionnaire n'en continuait pas moins son oeuvre de sabotage. L'organe des Jésuites, « *Relations* », publiait un article dans lequel on prétendait que le système idéal d'administration publique serait celui du moyen-âge. Les comparses de l'Ordre de Jacques-Cartier, au moyen de leurs nombreuses organisations d'action populaire, ambitionnaient de substituer le vieux régime paroissial à l'organisation municipale. Le but sautait aux yeux: pour nuire à l'unité canadienne on voulait séparer le peuple en deux castes; les catholiques et les non-catholiques. On cherchait, par exemple, à placer les terrains de jeux sous la domination ecclésiastique en créant, dans ce but, des organismes de paroisse. Cette tactique réussit à Montréal, à Saint-Hyacinthe et dans plusieurs autres villes de la province. Non contents de tenir les enfants canadiens-français sous la surveillance des pions de l'Ordre de Jacques-Cartier, pendant les heures de classe, on voulait aussi contrôler leurs heures de loisirs et leurs ébats sur les terrains de jeux de la municipalité.

Fin juin 1946, LE JOUR, de Jean-Charles Harvey, cessait sa publication, après sept années de luttes ardues contre les ennemis de la liberté de penser. C'est alors que je fondai le *Clairon-Montréal* afin que notre province ne fût pas privée d'un journal indépendant et où les partisans des idées libérales pouvaient exposer leur doctrine librement et avec franchise.

Pour empêcher les Témoins de Jéhovah de manifester leurs idées religieuses, le Gouvernement provincial accula à la ruine un de leurs principaux adeptes, M. Roncarelli. Ce Canadien, d'origine italienne, exploitait à Montréal un hôtel muni d'un permis de vente de liqueurs alcooliques. Comme dans le cas de mon cousin de Saint-Hyacinthe, on lui enleva sa licence, ce qui priva son détenteur d'un commerce qui constituait son gagne-pain. Ces deux cas isolés nous laissaient entrevoir dans quelle atmosphère de terreur nous aurions pu vivre si un groupe d'hommes courageux n'avaient combattu pour réclamer la liberté des opinions et la paix religieuse dans notre pays.

Le onze novembre 1946, anniversaire de l'Armistice, le Foyer Dieppe ouvrait ses portes. Cette institution non-confessionnelle était inaugurée sous la présidence du juge en chef de la province, l'honorable Albert Sévigny. A cette occasion, le fondateur de cette oeuvre charitable, reçut du cardinal Pierre Petit de Juleville, archevêque de Rouen, une lettre dans laquelle le vénérable prélat lui disait: « Vous avez fondé une oeuvre magnifique de solidarité humaine et de charité chrétienne ».

La tolérance, il convient de souligner ce fait, avait rendu possible l'établissement de ce havre pour les déshérités de la fortune dans un pays où le fanatisme engendrait si souvent la tyrannie. A Rome, Sa Sainteté le Pape Pie XII, dans son message de fin d'année, résumait le discours qu'il avait prononcé la veille de Noël: le grand conseil qu'il donnait aux peuples de l'univers, c'est que la cause de la paix ne pouvait être servie que dans la mesure où la politique du pouvoir purement temporel cédait le pas à des concepts plus élevés d'équité et de justice internationale. Ces nobles sentiments, inspirés par le fondateur de la religion chrétienne, auraient dû se trouver dans le cœur des chefs des nationalistes étroits de notre province, ces charlatans intellectuels; ils n'auraient ainsi jamais songé à distiller le poison de la haine de race et celui de l'intolérance religieuse.

## VI — Mort du Cardinal Villeneuve

Au mois de janvier 1947, une des plus grandes figures de l'Épiscopat canadien disparaissait de la scène publique. Miné par les attaques auxquelles il fut en butte par suite de sa fière attitude aux derniers jours de la guerre, désabusé par les critiques amères d'anciens compagnons d'armes dont il était devenu le chef spirituel suprême et qui, depuis un certain temps le considéraient comme un lâcheur parce que leurs sentiments patriotiques n'étaient plus les mêmes, l'archevêque de Québec mourut des suites d'une crise cardiaque.

En assumant la direction religieuse des siens, le simple Père Villeneuve, devenu un des chefs de l'Église, ne pouvait plus éprouver de sympathie pour l'élément subversif des isolationnistes et les fascistes canadiens-français. Et la fin des régimes totalitaires en Europe conseillait à leurs adeptes au pays, la prudence et la discrétion. Le cardinal avait-il reçu des instructions secrètes du Saint-Siège? Nous ne le saurons jamais. Toujours est-il que Monseigneur Villeneuve changea complètement d'attitude dans les derniers jours de sa vie.

Ce sociologue et théologien éminent était le fils d'un cordonnier comme moi, le petit-fils d'un porteur d'eau. Tous deux nous aimions le peuple et voulions lui être utile. Si nous avons eu une origine modeste nous avons grandi, cependant, dans des milieux différents, ce qui explique nos divergences d'opinions sur les devoirs temporels des Canadiens d'origine française. Nous nous sommes affrontés dans des luttes acerbées. Pour ma part je n'ai jamais éprouvé de rancœur contre lui car je suis convaincu qu'en me traitant avec rigueur, il n'écoutait que sa conscience. Je ne crois pas que, de son côté, il ait conservé de la rancune contre moi; il me savait sincère et n'ignorait pas que si, parfois, je m'exposais à recevoir de rudes coups c'est que mon unique souci était de rester fidèle à mes convictions.

La disparition du cardinal marqua le début d'une nouvelle étape dans la marche des idées dans notre Province. Déjà, vers la fin de sa carrière, les partisans de l'unité canadienne et des opinions libres étaient mieux vus dans notre pays; le concours généreux du Primat de l'Église canadienne à notre effort de guerre paralysait le travail des fascistes. Ses anciens admirateurs doutaient de sa sincérité, mais ses véritables amis réduisaient à néant leurs insinuations malveillantes. Un sentiment sympathique aux Alliés semblait avoir modifié, non seulement l'attitude de notre cardinal, mais aussi celle de l'Église de Rome. Le récent message du Pape sur les dangers d'un nationalisme étroit en était, sans doute, la cause. Prêchant par l'exemple, le Vatican appelait au cardinalat un grand nombre de prélats non-italiens. Dans notre province, le recrutement de nos évêques ne s'opérait plus exclusivement dans le cercle des disciples de l'école politico-religieuse.

Les Canadiens français aux idées larges pouvaient respirer plus à l'aise, mais ils ne pouvaient pas encore prétendre à une victoire complète; leurs chefs savaient que, seule, l'éternelle vigilance est le prix de la liberté. En vertu de ce principe immuable, ils demeuraient sur la brèche, prêts à toute éventualité.

## CHAPITRE ONZIÈME

### POUR PERPÉTUER L'OEUVRE COMMENCÉE

#### I — L'unité canadienne

En janvier 1947, le groupe auquel j'adhérais crut l'heure propice à la création d'une société qui aurait pour mission de réaliser l'unité canadienne. Un comité provisoire nous convoqua à une réunion qui eut lieu à l'Hôtel Windsor, où j'exposai les raisons qui militaient en faveur de notre nouvelle association.

Une unité de fait, une unité réelle était possible. Mais ce but ne serait atteint que le jour où ceux qui professaient cette idéologie, indispensable à notre bien-être, prendraient les mesures qui s'imposent pour annihiler l'influence des citoyens à courte vue, ces soi-disant patriotes qui croient servir notre intérêt en semant la discorde entre nos divers groupes ethniques. Selon moi, il n'existe qu'un seul moyen de réduire à néant l'action des adversaires de l'unité, c'est de ne plus tolérer ce que, par apathie ou lâcheté, nous avons laissé faire jusqu'ici.

Les éléments retardataires ont toujours prêché le séparatisme, autrement dit la division entre l'élément français et l'élément anglais, et ce sont eux qui avaient interdit aux enfants les écoles non-confessionnelles. Mais il y a mieux encore: comme si la souffrance et la mort n'étaient pas notre lot commun à tous et que nous n'étions pas tous frères en Jésus-Christ, les hôpitaux et les hospices, où protestants et catholiques étaient traités sur un pied d'égalité, se virent l'objet d'un blâme de la part des autorités religieuses; des compagnies d'assurances ne traitèrent plus qu'avec des catholiques. Des syndicats tinrent à l'écart des ouvriers qui ne professaient pas notre religion; les terrains de jeux, à Montréal, furent placés sous la

tutelle d'organismes paroissiaux, sans égard aux enfants qui n'étaient pas catholiques. Si l'on tient compte de ces anomalies, rien d'étonnant si l'unité entre Canadiens paraissait irréalisable aux yeux du citoyen moyen.

L'exposé que je fis, à notre première réunion en faveur de l'unité entre tous les citoyens du Canada, a pu paraître trop violent, mais je n'exprimai que la vérité tout en interprétant les vues de ceux qui subissaient ces abus de pouvoir, abus d'autant plus intolérables que c'était nous, les Canadiens français qui, en définitive en étions les victimes.

Le devoir de tout bon patriote, en matières sociales, économiques et politiques, consistait à encourager des rapports fréquents entre citoyens de toute race et de toute croyance. Une campagne de propagande, soit par la parole ou les écrits, ne constituait pas le seul moyen d'action dont pouvait disposer le groupe appelé à plaider en faveur de l'unité canadienne. Ce groupe avait obtenu des lettres-patentes du Fédéral qui l'incorporaient en association dont l'objet serait de promouvoir la bonne entente entre Canadiens.

## II — L'Alliance pour l'unité canadienne

Selon moi, l'unité canadienne signifiait, de façon concrète, ce nouveau sentiment national de neuf provinces du pays qui consentirent à abandonner quelques prérogatives de leur souveraineté pour s'unir dans l'esprit de la Confédération. En employant ces mots dans leur sens abstrait, nous entendons l'accord, l'harmonie et le bon voisinage qui devraient exister entre les peuples de notre nation, sur les questions communes à tous.

L'unité, au figuré, n'impliquait pas l'exclusion d'aucune langue au bénéfice d'une autre. Elle ne voulait pas dire l'établissement d'une religion d'Etat et le bannissement des autres. Elle ne signifiait pas, non plus, qu'une race devait abandonner ses anciens usages et

ses vieilles coutumes. Nos lois nous avaient donné l'unité constitutionnelle. Les statuts de Westminster et l'Acte du Parlement d'Ottawa sur la citoyenneté avaient complété le cycle de réformes commencé par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, en 1867, pour faire du Canada un pays autonome et unifié dans le cadre du Commonwealth des nations britanniques. Nous cessions alors d'être des Québécois, des Ontariens, des Néo-Ecossais ou des Manitobains. Nous restions des Canadiens tout court.

L'unité politique devenue une réalité, nous pouvions réaliser l'union des esprits sur les questions d'intérêt national. Au nombre de ces questions, il convenait de placer l'amour du pays, la loyauté envers nos gouvernants et l'obéissance aux lois, trois vertus civiques auxquelles un patriote ne saurait se soustraire sans manquer au premier de ses devoirs envers sa patrie.

Pourquoi jusqu'ici avons-nous fait bande à part? N'était-il pas possible de nous tendre la main et de serrer les coudes pour édifier un pays et réaliser une union parfaite? Se pouvait-il que la diversité de langage et de religion fut un obstacle insurmontable, dans le domaine purement temporel, pour atteindre cet idéal? Au lendemain du traité de Paris, conclu le 10 février 1763, et par lequel la France cédait à la Grande-Bretagne le Canada, il se trouva des citoyens d'origine anglo-saxonne pour s'imaginer que l'assimilation de l'élément français au Canada était l'unique moyen d'établir une colonie puissante sur les bords du Saint-Laurent. Malheureusement, l'attitude des fusionnistes influença et encouragea les isolationnistes qui crurent nécessaire, pour sauver notre langue et notre religion, d'éviter tout contact social et, plus tard, toutes relations économiques entre les populations de langue anglaise et de langue française.

## III — Éducation faussée

Nos problèmes découlant des relations entre citoyens de races et de religions différentes sont causés par notre éducation et notre

milieu. De fait, l'éducation première est presque seule responsable de notre façon d'envisager ces problèmes. Le milieu, dans lequel nous évoluons, continue, après nos années scolaires, à influencer notre tempérament.

Les maux dont les Canadiens français ont souffert et souffrent encore sont comme un châtiment pour avoir toléré la domination d'une minorité qui, chez nous, pense qu'il convient d'éviter tout contact éducatif et social avec nos compatriotes qui ne parlent pas notre langue.

Sur cette question, comme sur beaucoup d'autres, je n'ai pas cherché querelle à l'Eglise catholique non plus qu'à notre clergé. Il est possible, et même certain que la majorité du clergé catholique québécois ne partage pas mon opinion relativement à notre système éducatif. Cependant, mon devoir est de prendre fait et cause pour la minorité qui, je le sais, comprend les plus braves cœurs et les esprits les mieux éclairés parmi nos évêques et nos prêtres. Bien que j'aie pu paraître un combattant isolé parmi ceux qui étaient aux leviers de commande chez mes compatriotes d'origine française, je demeurais convaincu que le jour n'était pas éloigné où l'opinion publique se montrerait sympathique à ceux qui pensent comme moi, et que ces derniers pourraient exposer leurs vues, aussi ouvertement que je l'ai fait au cours de ma carrière politique, et cela sans risquer d'être persécutés et classés comme des anti-patriotes.

Il est opportun de rappeler un fait qui ne fut jamais contredit par mes adversaires: De 1905 à 1944, j'ai toujours été élu à une fonction publique quelconque, dans une ville ou un comté où la population était presque exclusivement composée de Canadiens français et de catholiques. Mon attitude n'a jamais varié depuis 1905 quant à l'âge de vingt-trois ans j'étais élu échevin du quartier commercial de Saint-Hyacinthe. Croyez-vous, que si j'eusse été un renégat envers mon Eglise, comme on l'a prétendu en certains milieux réactionnaires, j'eusse pu me prévaloir d'un appui, aussi prolongé

que constant, de la part d'une population catholique et française, peut-être la plus éclairée de la province de Québec?

Certaines gens, qui considèrent que la religion est avant tout une affaire privée, me blâment d'avoir quelquefois mentionné cette vérité en public. Si l'on avait cessé, en certains milieux, de me représenter comme un incroyant ou un apostat, on ne m'aurait jamais entendu parler de religion sur les tribunes populaires. J'eusse abandonné volontiers le domaine spirituel aux prêtres, tout en leur souhaitant, pour le plus grand bien de notre religion, de laisser aux laïques celui de la politique. Napoléon disait, un jour, qu'un homme devrait mourir dans la religion de sa naissance; il pouvait se tromper, mais je suivrai son avis, n'en déplaise au groupe infime mais tapageur des retardataires et des crétins.

La grande cause de mécontentement dans notre province provient de la formation que nous recevons dans nos écoles. Les Pères de la Confédération établirent un système d'éducation, où les enfants devaient être reçus dans des écoles convenant à leurs croyances religieuses. On oublia les non-catholiques et les non-protestants. Cette clause de notre constitution ouvrait la porte à un compromis pour rendre la Confédération acceptable dans notre province. La grande majorité de nos concitoyens favorisait les écoles confessionnelles sans se douter que la religion pourrait être employée comme un outil pour façonner les cerveaux de nos enfants et leur inspirer un nationalisme étroit et sectaire. Lorsque vers 1876, le Gouvernement de la province de Québec décida d'abolir le ministère de l'Instruction Publique, et de placer l'éducation sous la tutelle du Conseil de l'Instruction Publique, dirigé en partie par nos évêques pour les catholiques, nos législateurs n'avaient pas l'intention de laisser utiliser les écoles pour d'autres fins que celles de l'enseignement des sciences et de la religion. Si l'on eut prévu que nos écoles publiques deviendraient des foyers de propagande pour nos nationalistes à courte vue, peut-être aurions-nous encore un Ministère de l'Instruction Publique.

Sur le chapitre de l'unité, nous devons reconnaître que nos écoles ont été une faillite. Les piètres résultats d'un certain enseignement sont imputables à ceux qui pensent que les Canadiens ne devraient communiquer entre eux que s'ils parlent la même langue et pratiquent la même religion. Ignore-t-on que la bonne entente, créée par des relations suivies et amicales, ouvre l'esprit à de nouveaux horizons, tend à faire disparaître les préjugés de race et de religion et permet à l'individu d'apprécier à sa juste valeur son voisin? Rarement ai-je rencontré un Canadien français parlant l'anglais qui n'ait pas fait table rase de ces sottises préventions. Combien n'ai-je pas connu de nationalistes, fervents dans leur jeunesse mais qui abandonnèrent leurs préjugés contre leurs compatriotes de langue anglaise, le jour où ils purent s'adresser à eux dans leur propre langue? A très peu d'exceptions près, nos écoles françaises ont inscrit l'enseignement de l'anglais à leur programme, tout simplement pour faire croire à nos pères de famille que nos instituteurs donnent à leurs élèves un enseignement suffisant de la langue parlée par quatre-vingt dix-huit pour cent de la population de ce continent. A quoi bon s'illusionner sur la valeur de cet enseignement? Il serait intéressant d'établir des statistiques sur le nombre d'élèves quittant l'école, disons à l'âge de quinze ans, et qui peuvent s'exprimer convenablement en anglais. Tout jeune Canadien français sortant de nos écoles publiques devrait connaître les rudiments de l'anglais, et ceux qui sortent de nos collèges devraient être parfaitement au courant de la langue anglaise.

Trop longtemps nos séparatistes, sans vision et dénués de tout sens pratique, ont enseigné que parler l'anglais, pour un Canadien français, c'était admettre la supériorité de la race britannique. C'est en propageant de tels non-sens que nos isolationnistes sont parvenus à priver la majorité de mes compatriotes du meilleur instrument à leur disposition pour sortir de la médiocrité et atteindre les leviers de commande et des situations prépondérantes dans les sphères économique, artistique et intellectuelle.

Nul ne contestera que notre population de langue anglaise a infiniment moins besoin que nous d'une langue secondaire. Cependant, j'ai cru qu'il convenait que le français, dans notre province, fût enseigné dans toutes les écoles anglaises, et que dans tout le reste du Canada, le français classique devrait, dans un but de haute culture, paraître au programme des études supérieures. Lorsqu'un minimum suffisant de bilinguisme aura été atteint dans notre pays, nous aurons parcouru une bonne partie du chemin aboutissant à l'unité rêvée.<sup>1</sup>

#### IV — École nationale

Pour hâter le progrès dans notre province, il nous incombait d'établir un système scolaire à l'échelle nationale. Nous entendions par là des écoles convenant à tous les Canadiens, catholiques, protestants, non-chrétiens, et à tous ceux qui désiraient un enseignement non-confessionnel. Il ne s'agit pas ici d'écoles sans Dieu. Ces écoles ne sauraient être qualifiées de non-religieuses, puisque les grands principes de morale qui sont à la base de notre civilisation y seraient enseignés, même dans la catégorie non-confessionnelle.

Ce nouveau système s'appliquerait à trois catégories d'écoles: catholiques, protestantes et non-confessionnelles. Le citoyen serait libre d'envoyer ses enfants à l'école de son choix et il aurait le privilège de payer ses impôts aux écoles qu'il aurait préférées. La presque totalité du coût de ces écoles serait à la charge du gouvernement provincial. Seul l'entretien des édifices serait laissé aux conseils municipaux qui remplaceraient les commissaires d'écoles. Ce plan aurait réglé le problème des nombreux Canadiens d'origine française qui désirent des maisons d'éducation où leurs enfants n'auraient pas à subir l'influence d'esprits étroits.

1. Je note avec plaisir l'œuvre de L'Alliance Canadienne, née à Toronto en 1953, pour promouvoir l'entente entre les deux principaux groupes du pays.

Il s'en trouvera peut-être pour prétendre que ce système serait trop onéreux. Mais s'imagine-t-on ce que notre système archaïque d'éducation nous coûte? Si on pouvait l'évaluer en chiffres, on trouverait que ce système moderne coûterait moins au pays. Avec semblables améliorations dans l'éducation, nous aurions bénéficié de méthodes plus économiques dans le règlement du problème scolaire. Pourquoi, je vous le demande, maintenir cinq petites écoles quand un système consolidé permettrait de n'en avoir qu'une, et qui soit d'un meilleur rendement? Pourquoi ne pas employer moins d'instituteurs et d'institutrices afin que l'on puisse élever le barème des salaires qu'on paye aux professeurs? Pourquoi ne se servir des écoles que durant une période de 190 jours quand, en certains endroits, on les utilise toute l'année? Pourquoi le personnel enseignant ne se contenterait-il pas de vacances dont la durée équivaldrait à celle des commis de bureaux ou de sociétés industrielles, si on lui accordait un traitement qui lui permettrait de jouir de ses loisirs et le dispenserait de chercher un travail supplémentaire pour accroître ses modestes revenus?

Pourquoi ne pas réaliser des économies sur les déboursés en capital et sur les dépenses d'entretien en affectant les bâtisses scolaires à des usages pratiques durant douze mois au lieu de sept mois de l'année? Pourquoi aussi ne pas accroître le nombre d'élèves dans nos écoles en ayant recours au système de peloton dans les localités où cela serait praticable? Pourquoi ne pas remplacer quelque 2,000 commissions scolaires, plus ou moins efficaces, qui administrent l'instruction catholique et protestante dans notre Province, par des corps régionaux qui s'intéresseraient au progrès de l'éducation au lieu de chercher avant tout le maintien, à un bas niveau, des émoluments des instituteurs et du taux de la taxe scolaire?

Toutes ces questions importantes pouvaient être mises à l'étude par une association comme l'Alliance pour l'Unité Canadienne. En résumé, il s'agissait de demander aux autorités de doter la province d'un système d'écoles plus moderne, mieux adapté aux besoins

de la population de façon à réaliser l'unité parmi nos enfants, ces citoyens de demain.

En attendant l'introduction des modifications nécessaires dans nos lois d'instruction publique, on aurait pu promouvoir la création, dans la cité de Montréal, d'une école supérieure dont les propriétaires eussent été des particuliers. Cette école aurait été, ni une entreprise commerciale ni une entreprise confessionnelle, mais un collège où garçons et filles, de langue française et anglaise, seraient sur un pied d'égalité, et où les deux langues seraient enseignées. Un projet de cette envergure ne pouvait être mené à bonne fin que si les Canadiens anglophiles et francophiles, doués de vues larges, s'étaient donné la main pour en assurer le succès. Ce genre d'écoles aurait réclamé le concours de nos chefs d'industrie, de la finance et du commerce, ainsi que celui des professionnels dont l'esprit n'est pas oblitéré par les théories nationalistes.

Il importait également d'encourager la formation et le maintien de nos institutions non-confessionnelles qui servent si bien l'unité, l'éducation, la science pure, l'enseignement pratique et la cause de la charité. Ces organisations, qui acceptent des membres de races et de croyances différentes, constituent un des moyens les plus efficaces pour promouvoir la bonne entente dans les centres où la population est mixte.

L'unité pouvait accomplir des merveilles. L'absence d'écoles non-confessionnelles a été un facteur important de l'exode des populations anglaises qui abandonnèrent leurs fermes et quittèrent nos municipalités rurales. Le jour où il n'y aura plus de gens d'expression anglaise dans nos campagnes la situation deviendra tragique, aussi bien pour les Franco-canadiens que pour leurs compatriotes de langue anglaise.

#### V — Sous un gouvernement dit d'union nationale

En juin 1946, le Parlement fédéral avait voté la loi de la citoyenneté qui favorisait l'unité canadienne en réglant les droits

privés des citoyens entre eux. Il n'en fallait pas davantage pour que cette décision de l'autorité publique déplût aux séparatistes. La défaite écrasante subie par le parti libéral, le 28 juillet 1944, avait consolidé les positions du gouvernement dit de l'Union nationale tout en ne laissant présager rien de bon pour les partisans des opinions libres. Les *Carnets* des Clercs Saint-Viateur s'insurgeaient contre la loi de citoyenneté et accusaient les Canadiens anglais de continuer à nous tyranniser. Pour plaire à la galerie et servir ses fins politiques, le premier ministre Duplessis ordonnait l'arrestation en masse des témoins de Jéhovah accusés du crime d'avoir distribué, sans permis, des tracts religieux. De plus, l'Office du Film, ce Bureau de censure du cinéma relevant du gouvernement Duplessis, poussait l'outrecuidance jusqu'à supprimer une pellicule française importée pour les étudiants de l'Université de Montréal. Ce film avait été approuvé par deux revues catholiques: *La Vie Intellectuelle* des Dominicains de Paris, et les *Etudes* des Jésuites. De plus, le recteur de l'Université de Montréal en avait autorisé la représentation à l'écran. L'ambassadeur de France, M. de Hauteclocque, offensé par cette décision arbitraire, protesta contre un tel procédé.

Cet incident provoqua un accès de xénophobie chez nos réactionnaires. M. René Chaloult, un de leurs chefs de file, déclancha une attaque virulente contre le pays de ses ancêtres. Le collège Stanislas de Montréal, une institution fondée par des libéraux de la trempe du sénateur Raoul Dandurand pour promouvoir l'enseignement supérieur était devenu la cible des cléricaux; cette institution, dirigée par des prêtres français, on chercha à la discréditer quoiqu'elle dût son existence à la collaboration de l'archevêque de Montréal et du gouvernement français.

En juin 1947, le cardinal Gerlier, primat des Gaules, avait présidé la distribution des prix au Collège Stanislas. A cette occasion, l'éminent prélat avait déclaré: « Je ne sais ce que sera le futur, mais je pense qu'une des exigences de l'avenir est d'établir une union de plus en plus étroite entre la France de là-bas et la France d'ici.

Et le Collège Stanislas, j'en suis sûr, y contribuera pour beaucoup ». Cet appel à la collaboration entre individus issus de la même souche incita les esprits égarés par le chauvinisme à clamer sur tous les tons que le lycée français était un antre de dissolution et de perdition. Peut-on trouver affirmation plus stupide, plus malhonnête et plus déconcertante?

L'ingérence de certains ecclésiastiques cléricaux continuait à se manifester dans les affaires publiques et privées alors que leurs aînés n'auraient osé, il y a un quart de siècle, s'immiscer dans un tel domaine. Les meneurs de la *Ligue de Décence Publique*, des Ligues du Sacré-Cœur en étaient rendus à exiger des conseils municipaux que la longueur des pantalons des hommes et des femmes soit mesurée, de même que l'échancrure des corsages, la proportion de chair que l'on pouvait exposer à l'action bienfaisante de la lumière; ils voulaient, de plus, s'arroger le droit de choisir les agents qui seraient préposés à la police des mœurs.

Monseigneur Desranleau lança un mouvement pour introduire les évêques dans l'administration du fisc fédéral. Loin de moi la pensée d'imputer à l'Ordinaire de Sherbrooke, des motifs sordides, mais il n'en demeure pas moins que son discours constituait un des pires appels démagogiques qui soient sortis de la bouche d'un homme de sa qualité.

A l'occasion de la Fête du Travail, il avait manifesté, une fois de plus, ses sentiments à l'égard des classes bourgeoises. Un grand journal de Montréal résumait ainsi le thème de sa harangue: « L'impôt ne devrait pas toucher le travailleur tant qu'il n'a pas atteint le salaire de \$3,000; au surplus cet impôt devrait être réparti selon qu'un homme gagne \$10,000, ou \$15,000, ou \$20,000 par année, de sorte que ceux qui en ont de reste, paient davantage. Un homme qui a sept enfants ne devrait pas payer d'impôt, ni au fédéral ni au provincial ».

Pourquoi, diable, Mgr Desranleau n'a-t-il pas inclus l'Eglise parmi les institutions prélevant des impôts et qui selon lui devraient en dispenser les familles pauvres?

Malheureusement, il n'était pas le seul de son opinion. Un mois plus tard, soit le deux octobre, la *Semaine Religieuse* rapportait une déclaration des Evêques du Québec recommandant que les exemptions légales fussent portées, par le gouvernement civil, à \$3,000 pour les chefs de famille et à \$1,500 pour les célibataires.

Quoique l'Episcopat ne se fût pas laissé emporter par un excès de zèle, pour le moins intempestif, à l'instar de l'ancien coadjuteur de l'Evêque de Saint-Hyacinthe, il n'était pas, tout comme lui, disposé à donner l'exemple en approuvant des exemptions de dîmes et de répartitions d'église en faveur des catholiques indigents ou de conditions moyennes.

Ma cinquantième année de vie active allait prendre fin en 1948. J'avais débuté comme simple rédacteur de faits divers dans une modeste feuille de campagne avant d'en devenir propriétaire. Grâce au journalisme, j'avais gravi l'échelle sociale et, à ce cinquante-tenaire, j'occupais un fauteuil à la Chambre haute au Parlement du Canada. Cette année devait être marquée par des événements qui me permirent de me rendre compte de la marche des idées dans mon pays depuis un demi-siècle.

Certes, elles avaient progressé, mais il restait des ombres au tableau, M. Chisolm, sous-ministre de la Santé, dans le cabinet fédéral, avait été contraint de démissionner pour apaiser les clameurs des cléricaux auxquels il avait déplu en exprimant, publiquement, des opinions non-orthodoxes sur la fête de la Nativité.

L'abbé Lionel Groulx prononça une conférence, empreinte de démagogie, pour déprécier la Confédération. Ses adeptes voulaient supprimer le tricolore et le Union Jack dans nos fêtes publiques pour faire oublier la France républicaine et l'Angleterre réformatrice, et leur permettre de faire adopter un drapeau national canadien. Leur manœuvre pour provoquer de l'agitation chez le peuple fut percée

à jour par le premier ministre. M. King, loin de se désintéresser de la question d'un drapeau qui fût vraiment canadien, nomma un comité pour étudier ce problème. Les réactionnaires firent machine arrière et se prononcèrent contre le drapeau canadien en invoquant, comme prétexte qu'un motif, dans le dessin suggéré par le comité, rappelait que l'Angleterre avait été l'une des deux grandes puissances qui avaient fondé notre pays.

Le projet d'un drapeau national ayant échoué, les réactionnaires se mirent à l'œuvre pour réaliser le rêve qu'ils caressaient depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, celui de faire adopter un drapeau distinctif pour la province de Québec, c'est-à-dire pour les Canadiens français.

Ce drapeau, c'était celui qu'on avait hissé, en grande pompe, sur l'Université de Montréal et qu'on promenait, sous un format géant, depuis quelques années, dans le défilé de la Saint-Jean-Baptiste, le vingt-quatre juin.

J'ai déjà dit qu'on s'était insurgé contre le drapeau canadien suggéré par le comité fédéral; parce que dans un de ses angles il y avait un motif rappelant la descendance ethnique de soixante-et-dix pour cent de notre population. Pourtant, le drapeau recommandé par le Gouvernement provincial possédait des traits de ressemblance avec ceux de l'étranger et, de plus, il était la reproduction exacte de l'étendard de la France pré-révolutionnaire. On l'avait déniché dans les oubliettes royalistes du temps de Louis XIV.

Le drapeau bleu, avec croix blanche dans les lignes médianes et fleurs de lis dans les angles, convenait aux desseins des adeptes des Commandeurs de l'Ordre Jacques-Cartier; c'était, d'ailleurs, l'enseigne officielle de cette société secrète depuis le jour de sa fondation. L'Union nationale s'inclinait devant ses vrais maîtres et votait, au milieu d'un enthousiasme indescriptible, une loi en vertu de laquelle une simple province s'arrogeait le privilège de se donner un drapeau distinctif, tout comme si sa constitution l'avait dotée d'un pouvoir souverain.

Un drapeau vraiment canadien aurait facilité la bonne entente entre les citoyens en leur rappelant qu'ils étaient tous les sujets d'un même pays malgré leur origine différente. On ne pouvait pas en dire autant du drapeau fleurdelisé, véritable défi aux Canadiens de langue anglaise habitant les bords du Saint-Laurent; ce drapeau est et restera un brandon de discorde car il symbolise la domination de la majorité catholique sur la minorité des dissidents.

Le chanoine Groulx compromit sa réputation d'écrivain national, le jour où il choisit le labarum des fils de la Laurentie. Quand il fixa son choix sur l'étendard qui lui paraissait concrétiser l'idéal d'un peuple à mentalité moyenâgeuse, il avait négligé de s'informer à la source pour savoir qui avait apporté au pays ce pavillon couleur d'azur; sa croix blanche et ses fleurs de lis l'avaient convaincu qu'il était de l'époque royaliste.

Or, un beau matin le premier ministre Duplessis reçut, à sa grande stupéfaction, une résolution de la Société Historique du Protestantisme Français au Canada, le félicitant d'avoir donné à la province de Québec, sur la suggestion du Chanoine Groulx, un pavillon apporté dans notre pays par les Huguenots; ce pavillon rappelait le beau rôle joué par les protestants lors de la fondation de la colonie. C'était là un simple détail, j'en conviens, mais il avait échappé à l'œil de lynx de notre historien plutôt nationaliste que national. Les disciples de la réforme démocratique ne manquèrent pas de donner une grande publicité aux louanges qu'ils avaient adressées au premier ministre Duplessis.

M. King démissionna comme premier ministre et malgré les protestations de la presse nationaliste il choisissait, pour le remplacer à la tête du Gouvernement, M. Louis Saint-Laurent, un Canadien français. Les vociférations de quelques extrémistes de l'Ontario n'empêchèrent pas les libéraux de langue anglaise d'accorder leur appui à ce collègue de langue française. Monsieur Saint-Laurent endossa le manteau que sir Wilfrid Laurier avait porté pendant près d'un demi-siècle, à une des époques troublées de notre histoire.

Trente ans après sa mort l'illustre homme d'état canadien-français n'avait pas encore de monument dans sa province natale. A deux reprises on avait lancé un mouvement en faveur de l'érection d'un monument pour transmettre à la postérité le souvenir d'un grand Canadien qui fut, sa vie durant, un ardent protagoniste de l'unité nationale. Les promoteurs de ce projet, que la majorité des citoyens avait pourtant accueilli avec enthousiasme, virent leurs efforts se briser contre les obstacles semés sur leur route par les cléricaux et les antibritanniques.

Pour ma part, je croyais l'heure venue de réparer cette apparente ingratitude de mes compatriotes du Québec. Deux Montréalais éminents, de convictions conservatrices et de langue anglaise, m'offrirent leur concours pour ouvrir une souscription publique pour nous permettre de réaliser un projet patriotique en dotant la province d'un monument à la mémoire du plus illustre de ses fils. Sur ma demande, l'Institut Démocratique Canadien et la Canadian Unity Alliance créèrent un comité composé de citoyens de marque qui organisa la campagne de souscriptions. J'offris mon concours pour recueillir une somme suffisante afin d'acquitter les premiers frais de l'entreprise, le prix d'achat du bronze et du granit devant servir à l'exécution de la statue.

Au bout de quatre semaines d'un travail sans relâche, j'avais recueilli le montant désiré, mais ayant trop présumé de mes forces physiques je fus victime d'un choc cérébral qui ébranla mon système nerveux en me privant presque totalement de la vue. Quand cette attaque survint j'étais à l'hôpital où l'on m'avait transporté et je pus y recevoir les soins qui m'empêchèrent d'être atteint de cécité.

## VI — Au soir de la vie

Nous sommes au douze mai 1949. La nature a revêtu son décor printanier. La pelouse est d'un vert tendre. Les fleurs des arbres fruitiers hâtifs, défiant la fraîcheur des nuits, égayent les pruniers

de mon jardin dont les plates-bandes sont parsemées de taches multicolores, où dominant le blanc, le carmin, le bleu et les ors des plantes. Agréable spectacle qui inspire la joie de vivre!

Il y a exactement quarante-cinq ans aujourd'hui, je partais pour le sud des Etats-Unis, en voyage de noces avec celle qui fut, pendant un tiers de siècle, la compagne de mes joies et de mes peines. Quinze années se sont déjà écoulées depuis le jour où elle me laissa seul avec ma fille, pour entreprendre le voyage dont on ne revient pas. J'ai assisté à ses derniers moments et je me rappelle le sourire résigné qui illuminait sa figure au moment de nous quitter pour toujours. Depuis ce dernier adieu, je n'ai cessé de souhaiter, lorsque ma dernière heure serait arrivée, d'éprouver cette sérénité d'âme avec laquelle elle nous quitta pour un monde meilleur.

Hier, je suis venu bien près de mourir. A l'exemple de mon épouse je suis demeuré calme alors que je croyais inévitable et imminente la fin de mon existence. Et pourquoi en aurait-il été autrement? N'étais-je pas entouré de ma fille et des mes proches?

Au soir de ma vie, je me dis que si j'avais à recommencer ma carrière et s'il m'appartenait de choisir ma destinée, je n'en changerais en rien les grandes lignes. Il est vrai qu'à l'instar de la plupart des humains, mon œuvre s'est résumée à bien peu de choses. J'ai réussi, au moins, à signaler le danger qui a menacé et menace encore les opinions libres dans ma province. L'histoire du petit-fils du porteur d'eau rappellera que nous sommes loin d'avoir atteint l'âge d'or en ce qui concerne les droits du citoyen dans notre pays et sur le continent américain; le dernier vœu qu'il exprime dans ces Mémoires constituant son testament politique, c'est que les partisans de la liberté et ses ennemis se rappellent les mots toujours vrais du penseur: « C'est par des blancheurs lentement superposées que se forment les avalanches qui détruisent tout sur leur passage ».

FIN

## ANNEXE No I

### DISCOURS PRONONCÉ DEVANT L'INSTITUT DÉMOCRATIQUE CANADIEN<sup>1</sup>

*Lorsqu'à la fin d'une carrière consacrée à l'altruisme, un homme laisse son œuvre inachevée, un doute hante son esprit; l'œuvre commencée sera-t-elle poursuivie ou abandonnée par ceux qui lui survivront? Serait-ce possible que toute une vie d'efforts aurait été inutile?*

*De combien de siècles l'avancement de la science n'a-t-il pas été retardé à cause de la mise à mort de savants que l'ignorance et la superstition livrèrent au bûcher de l'Intolérance? Cette interruption de continuité dans la marche du progrès n'a-t-elle pas privé l'humanité entière, pendant plus d'un millénaire, des étonnantes réalisations dont nous sommes les témoins depuis la fin du siècle dernier, notamment dans le domaine des sciences appliquées?*

*Et pourtant les mêmes forces, les mêmes phénomènes de la nature ont toujours existé. La plupart des propriétés élémentaires des corps furent découvertes aux premiers temps de la civilisation, mais le développement des sciences fut paralysé par les puissances de stagnation et de réaction. Jusqu'à la fin du moyen âge et même quelques siècles plus tard, ces forces s'opposant à toute innovation paralysèrent les progrès de la science, sous l'absurde prétexte que les découvertes scientifiques révélaient de nouvelles données contraires aux concepts qui, sans être des dogmes de foi, n'en constituaient pas moins un credo auquel on devait croire pour assurer le salut de son âme.*

*Si on compare la durée de l'existence de l'humanité à celle d'un individu, la première nous paraît bien longue et la seconde bien*

1. Discours prononcé, le 8 mai 1943, à l'hôtel Windsor, Montréal.

*courte. De même qu'un amoncellement de neige provoque une avalanche, la durée de vie des générations forme celle de l'humanité. Les petites comme les grandes choses ont à leur origine les mêmes principes. Quoique habitant un immense territoire et ne jouant qu'un rôle secondaire dans l'histoire universelle, notre jeune nation n'en possède pas moins à nos yeux une importance primordiale. Il n'est donc pas hors de propos de tirer une leçon des autres peuples puisque à tout considérer nous représentons une partie intégrante de l'humanité.*

*Nous avons eu, dans le passé, des hommes dont les idées incitaient notre peuple à marcher dans la voie du progrès intellectuel, artistique et matériel. Ces chefs de file sont apparus dans notre histoire comme de fulgurants météores qui, la nuit, illuminent un moment le firmament pour s'éteindre presque aussitôt. A intervalles irréguliers, d'autres météores vinrent éclairer, d'une manière aussi éblouissante, le ciel de notre patrie, mais, après leur passage parmi nous, ce fut de nouveau les ténèbres.*

*Durant nombre d'années ces périodes d'intermittence se sont succédé et ces éclipses, renouvelées à chaque génération, causèrent le retard dont nous souffrons aujourd'hui sur le plan économique. Nul doute que nous serions plus avancés si notre peuple avait bénéficié de l'action permanente que nos ancêtres à idées progressives tentèrent de lui imprimer. N'empêche que nous sommes à l'aurore des réalisations progressives. En conséquence, il y a lieu de prendre les mesures qui s'imposent afin que les réformes qui s'annoncent soient autre chose que des mots enfermés dans un code de lois inopérantes et destinés à être rayés quand les combattants de la génération actuelle auront disparu de la scène publique.*

*Au cours de ces quarante dernières années, je suis resté un des fidèles adeptes des idées progressives dans la province de Québec. C'est, je l'avoue, un titre bien modeste, que bien d'autres peuvent revendiquer, n'empêche que je m'en glorifie. Les batailles livrées par nos partisans ont été âpres; nos conquêtes, peut-être bien maigres,*

*ont été sûrement fort lentes. Cependant, de peine et de misère, nous avons obtenu quelque chose et cet avantage est assez considérable pour convaincre les Canadiens de langue française que la porte est ouverte aux hommes de bonne volonté, à tous ceux qui désirent marcher dans la voie du progrès. Mais, qu'on y prenne garde, cette porte pourrait bien se refermer si nous manquions de vigilance avant de disparaître de la scène publique, et si nous négligions d'assurer la continuité dans la lutte contre la stagnation et la réaction auxquelles nous avons déjà fait allusion. A l'instar de quelques porteurs de flambeaux dans la course au progrès, j'ai compris que tôt ou tard il nous faudra les transmettre à d'autres pour la relève. Il ne faut point que ces flambeaux soient abandonnés faute de coureurs, comme tel fut, hélas, trop souvent le cas dans le passé. Et c'est pour éviter ce malheur que notre petit groupe d'intellectuels désire fonder une société dont on m'a prié de vous faire connaître la nécessité, le but et les moyens d'action.*

*La tâche qui m'échoit aujourd'hui consistera donc à souligner le caractère particulier de notre association. Je vais essayer de m'acquitter de ce devoir en étant le plus bref possible. J'espère que votre esprit de patriotisme et votre désir d'être utile aux vôtres vous inclineront à l'indulgence si la forme de mon allocution n'est point littéraire comme elle devrait l'être quand on s'adresse à un auditoire comme celui devant lequel j'ai l'honneur de parler. J'ose espérer surtout que vous partagerez la conviction qui nous anime, nous les promoteurs de ce mouvement, à savoir que nous pouvons rendre à nos compatriotes d'immenses services en les faisant bénéficier d'une puissante association n'ayant en vue que le progrès public basé sur un idéal de liberté, de justice, de fraternité et de coopération.*

*Pourquoi, vous demanderez-vous, une nouvelle association pour défendre les intérêts des Canadiens de langue française? Parmi les nombreuses sociétés, unions, ligues, congrégations, syndicats, cercles et groupements de tous genres que nous possédons déjà, n'existe-t-il pas une organisation dont les tendances, le but et les moyens d'action*

sont de nature à satisfaire l'esprit et les ambitions de ceux qui veulent le progrès pour lui-même? Si je vous pose ces questions, c'est qu'une semblable organisation, je l'ai cherchée en vain. Certes, j'ai connu des associations qui poursuivent des buts méritoires, par exemple dans le domaine religieux, philanthropique ou économique, mais je n'en ai connu aucune dont les membres respectaient la liberté d'opinions, croyaient dans la science et professaient des vues larges et dénuées de tous préjugés de races et de nationalités.

#### Des courants d'idées

Chez les humains, de tout temps, deux grands courants d'idées ont existé; celui des gens n'ayant foi que dans les règles établies, et qui considèrent les vieilles coutumes, les anciennes traditions et les théories périmées comme des lois immuables de la nature, et celui des personnes avides de recherches, qui croient à l'évolution vers le perfectionnement et ne craignent point d'expérimenter des réformes dans les différentes sphères de l'activité humaine. Si on exclut les indifférents qui subissent d'ordinaire l'influence d'autrui, les hommes d'action se partagent entre ces deux groupes qui sont, ont été et seront continuellement en lutte l'un contre l'autre.

Il faut avouer que nous avons été, à venir jusqu'à ces derniers temps, presque complètement dominés, dans notre province, par ce vieil esprit de routine dont nous subissons encore l'influence néfaste. Nous en avons souffert dans presque toutes les sphères de nos activités. Peut-être vaut-il mieux ne pas trop insister sur les effets pernicieux d'une mentalité qui nous a été si préjudiciable. Aussi je me bornerai à rappeler ce tableau, à coup sûr un peu chargé quoique dans l'ensemble assez fidèle, qu'un homme politique très estimé à l'Assemblée législative a brossée sur la situation économique des Canadiens français. Si nous sommes restés arriérés dans le domaine économique, dit-il, ce n'est certes pas dû à l'accaparement illégitime dont nos concitoyens de langue anglaise se seraient rendus coupables

comme d'aucuns le prétendent. Si leur mentalité eût été semblable à la nôtre et que leurs dirigeants leur eussent prêché constamment, ainsi que n'hésita pas à le faire un de nos compatriotes appartenant à l'élite intellectuelle « qu'il fallait se contenter de la pauvreté et de la misère », nos chutes d'eau, nos forêts et nos mines appartiendraient encore au domaine public mais elles seraient inexploitées. Si tel eût été le cas, les plaintes et les jérémiades de ceux à qui l'on a enseigné que le premier devoir du citoyen consiste à honnir ceux que le hasard a fait naître anglais et protestants auraient perdu, sans aucun doute, de leur intensité car les Canadiens de langue anglaise seraient demeurés aussi pauvres que nous. Ainsi la solidarité qu'engendre la misère chez ceux qui en sont victimes eût peut-être réussi à apaiser la lutte absurde que font naître les préjugés raciaux, tâche qui semble si difficile à accomplir même par ceux qui ne sont pas dépourvus de raison.

Cette situation dont notre député se plaignait si amèrement, il aurait dû l'attribuer tout simplement à l'œuvre néfaste de ceux qui, dans le passé, ont considéré l'avancement des sciences comme le grand ennemi de notre race et de notre religion. Ce sont eux qui ont empêché les nôtres de s'abreuver aux sources vives des nouvelles connaissances humaines en prétendant qu'elles étaient empoisonnées. Ils auraient mieux fait de les inviter à puiser à ces sources, ce qui leur aurait permis de s'enrichir moralement, intellectuellement et financièrement.

Il convient d'admettre que nous avons accompli certains progrès depuis un quart de siècle. Il n'en demeure pas moins que n'eût été la grande déception qu'éprouvèrent nos masses populaires, nous n'aurions pu obtenir les réformes qui s'imposaient dans notre façon de vivre et de penser. Ce changement radical s'est produit, du jour au lendemain, quand le peuple fut placé en face des résultats désastreux obtenus jusque là, et dont les responsables n'étaient autres que ces faux prophètes qui avaient préconisé l'indifférence à l'égard des découvertes scientifiques, des nouvelles méthodes de vie et des expé-

riences qui sans cesse viennent enrichir le bagage des connaissances humaines.

Au Canada, nous avons deux groupes ethniques, l'un d'origine française, l'autre d'origine anglo-saxonne. Ces deux groupes ont suivi des chemins différents sur le plan économique et social. En ce qui nous concerne, on nous avait assuré la prépondérance à la condition que nous nous accroissions en nombre, que nous ne quittions pas les sentiers battus et que nous demeurions fidèles à nos vieilles coutumes et à nos anciennes méthodes, aujourd'hui périmées. La masse du peuple a longtemps écouté les apôtres de ce système qui, à tout considérer s'apparente à la théorie du moindre effort. On a été jusqu'à malmenner ceux qui eurent le courage de prédire que notre façon de penser et d'agir finirait par nous être préjudiciable, un jour, car la liberté d'opinions n'existait, jadis, que dans nos codes de lois et demeurait inconnue dans nos mœurs.

Nous ne manquions pas de précurseurs d'Hitler; ils n'avaient pas le pouvoir de nous envoyer au poteau d'exécution, mais ils réussissaient presque toujours à supprimer la liberté de parole en terrorisant et en diffamant ceux qui, il y a vingt, trente et même cinquante ans ne pensaient pas comme eux et énonçaient des principes que l'on répand aujourd'hui sur les tréteaux de la politique et du haut de la chaire sacrée. Fort heureusement, la lumière a fini par percer les ténèbres. Ce prodige s'est accompli quand la grande crise de 1930 révéla à notre peuple la valeur respective des deux doctrines de vie dans notre province: celle du maintien de l'ancien système, et celle de l'expérimentation de nouvelles méthodes. Le coup de foudre en illuminant l'atmosphère dévoila ce tableau désolant qui, entre parenthèses, a frappé si vivement l'esprit du député de Lotbinière. L'impression profonde que cette image fit sur la masse à fini par convaincre nos dirigeants qu'il importait de réagir afin d'empêcher un peuple déçu de corriger les erreurs du passé en renversant du même coup les bonnes comme les mauvaises méthodes appliquées par nos anciennes institutions.

### Changement radical de mentalité

Et depuis ce temps les hommes professant des idées larges et croyant en la nécessité de réformes progressives, ont pu respirer dans la province de Québec. Des membres du clergé, et des plus distingués, n'hésitèrent pas à signaler que nous étions loin d'avoir atteint la perfection dans notre enseignement secondaire. Des laïques purent, sans pour cela être traités de mauvais Canadiens français et de renégats, suggérer et prôner des réformes dans nos écoles. Des prêtres instruits se joignirent à eux pour dire et écrire, qu'après tout il n'était pas prouvé que nous ayions été maltraités par les Anglais qui administrèrent le pays depuis sa cession à l'Angleterre, au point de justifier un ressentiment à leur endroit. On a même condamné, dans les cercles de nos religieux à l'esprit ouvert, l'évangile de haine que certains de nos éducateurs propagèrent contre nos compatriotes de langue étrangère. On a été jusqu'à recommander une loyale entente avec eux, et la grande majorité de nos évêques s'est prononcée en faveur de l'instruction obligatoire. Sans aucun doute il y a quelque chose de changé dans la mentalité de notre province. Rendons-en grâce aux esprits éclairés et aux événements qui ont permis ce bouleversement dans les idées. Certes, ce revirement a été très lent à se produire mais c'est maintenant un fait accompli. Les hommes à l'esprit progressif et aux idées larges, désireux de vivre en harmonie avec nos compatriotes d'origine anglo-saxonne, ne sont plus considérés comme des suspects, sur le plan religieux ou national, si ce n'est par ceux qui continuent à faire partie de la chapelle des fanatiques qui ont dominé, du moins en apparence, depuis ce dernier quart de siècle, mais cherchent encore à isoler les Canadiens d'origine française et catholique du reste du monde civilisé.

Si donc les Canadiens français, qui jugent avec une certaine largeur de vue leurs contemporains et les événements dont ils sont témoins ne sont plus considérés, chez le haut clergé et la classe instruite, comme des êtres compromettants et nuisibles, il n'en de-

meure pas moins que subsiste la menace d'une dangereuse réaction. Il importe donc de résister aux sourdes manœuvres des retardataires et de combattre ceux-ci jusque dans leurs derniers retranchements. C'est pourquoi nous devons mettre le peuple en garde contre leurs agissements et leurs entreprises antisociales.

Me serait-il permis de vous signaler un des multiples cas concrets que je connais et qui vous prouvera l'existence des activités réactionnaires auxquelles je viens de faire allusion? Il y a quelques jours à peine j'ai reçu la visite d'un citoyen âgé que je rencontrais pour la première fois. Il était, me dit-il, un de mes amis intellectuels quoique ne me connaissant que par la chronique des journaux. Il me parut animé d'un certain altruisme. N'ignorant pas que je m'intéressais activement à l'évolution des idées chez les nôtres, il me mit au courant d'une réunion à laquelle il avait assisté trois jours auparavant. Il avait été convié à cette assemblée par une de ses relations, à qui il avait confié combien il serait heureux d'appartenir à un groupement de patriotes préoccupés du prestige de notre race et de notre religion dans notre pays. Il m'avoua être revenu complètement désillusionné, cette réunion de propagande, tenue au Monument National, n'ayant eu pour objet que celui de promouvoir le recrutement de l'association connue sous le nom de « Fils du Sol ». L'orateur principal avait été un Canadien de langue française ayant vécu quelques années dans l'Ouest et qui était d'origine européenne à en juger par son accent.

Le propagandiste, selon mon interlocuteur, semblait être le porte-parole d'une société-mère, évidemment secrète. Il avait déclaré que le but principal de l'association était de créer, sur le continent américain, un état indépendant, catholique et français, en dehors ou au sein de la Confédération canadienne. Mon confident ajouta que l'orateur en question, par ses réticences, avait laissé entendre que l'idée de fonder un nouvel état au sein de la Confédération était suggérée dans l'unique but d'éviter une condamnation pour discours séditionnaires advenant que la gendarmerie royale eût été mise au cou-

rant de la réunion. Ce qui avait offusqué le plus mon confident, c'était le fait que l'orateur avait proposé, comme modèle à suivre, l'Irlande du sud, où les grands patriotes recommandent au peuple de n'apprendre que le gaélique afin que, dans une génération ou deux, les Irlandais ne soient plus compris en dehors de leur île. « On a commencé, me dit-il encore, par décourager l'enseignement de l'anglais dans notre province. Poussera-t-on la stupidité jusqu'à abolir la langue française moderne pour lui substituer la langue d'oc, ou celle d'oïl, d'où est née la langue française que nous parlons, et cela dans le but d'isoler complètement les Canadiens français! »

Le second but, d'après ce conférencier, démontre que l'idée de créer un état indépendant n'est pas envisagée comme un mythe mais bien comme un projet réalisable: il s'agit, pour Les Fils du Sol, d'appuyer le parti politique qui s'engagera à travailler à la création d'un état français. On peut en conclure qu'il doit exister un parti politique compromis avec la société-mère.

Je pourrais mentionner plusieurs sociétés faisant, en connaissance de cause, ou à leur propre insu, le jeu d'une grande organisation secrète dont la mission, chez les Canadiens français, est de renouveler, ici même, la triste expérience des Fenians et des Sin Feiners qui a coûté tant de sacrifices et causé tant de misères et de malheurs dans la pauvre Irlande.

En définitive, ces sectes politiques et religieuses créées dans le but d'arracher l'Irlande à la domination anglaise acquièrent, par des moyens révolutionnaires, l'indépendance politique que nous, Canadiens français, avons obtenue par des moyens constitutionnels et pacifiques. J'ai voulu me borner à vous citer le cas des Fils du Sol parce que plus récent et bien topique. Ces pseudo-patriotes invitent les Canadiens d'origine française à s'isoler dans un coin du continent nord-américain comme si nous n'avions ni l'intelligence, ni la force de caractère suffisante pour réussir dans quelque domaine que ce soit. Et cette renonciation à la lutte, cette reculade dans l'ombre et l'isolement comme si nous étions irrémédiablement condamnés à une vie

médiocre, c'est ce qu'on veut nous représenter comme étant du patriotisme et de la fierté. Si la plupart des protagonistes de ces idées étroites, propres à faire naître, chez les nôtres, un complexe d'infériorité, ne profitaient pas de leur influence, soit en cultivant leur popularité, soit en se créant des revenus dans le domaine commercial ou financier, ce serait à désespérer de leur intelligence et de notre avenir. Tant et aussi longtemps que les personnes auxquelles ces défaitistes s'adressent demeureront aveugles et n'entendront qu'un son de cloche, nos exploiters de la crédulité publique paralyseront, d'une façon notable, le progrès des Canadiens français.

A venir jusqu'à ces derniers temps, ces arrivistes ont eu le champ libre, les coudées franches. Mais les misères qu'engendra la récente grande crise économique, de même que les perturbations sociales et financières causées par la guerre, ont secoué de leur torpéur nos chefs de file. Conscients de leurs responsabilités et des obligations inhérentes à leurs charges religieuses ou civiles, ils guident le peuple dans le chemin du devoir patriotique et de la sécurité nationale. Fort heureusement, la voix de la raison commence à se faire entendre pour enrayer le mal qui, depuis quelques décades, avait réussi à chloroformer certains de nos compatriotes endoctrinés par des isolationnistes rétrogrades.

#### Les buts de l'institut

Si cette saine intervention a été jugée nécessaire, les hommes, soucieux du bien-être de leurs concitoyens et désirant faire preuve d'esprit civique, doivent prendre les moyens d'aider à la diffusion des idées généreuses qui conduiront, tout naturellement, à la disparition de l'étroitesse d'esprit de nos patriotards, ces éteignoirs dont nous avons tant souffert dans le domaine éducationnel, économique et nationale. Un des moyens les plus efficaces d'aider à cette réalisation, c'est la création d'une puissante société dont l'objectif unique sera

le progrès des Canadiens de langue française, dans toutes les sphères de leurs activités publiques ou privées.

Il peut sembler curieux que je dise « objectif unique » quand les promoteurs de l'organisation dont on m'a prié de vous entretenir se sont proposé une fin dont l'ampleur ne fait aucun doute. Si je souligne l'expression « objectif unique » c'est afin que l'on comprenne bien que notre association, contrairement à celles qui poursuivent d'autres fins que celles qu'elles affichent tout en se couvrant du manteau de la charité, du patriotisme et de la religion, la nôtre n'est tributaire d'aucune société secrète, n'est subordonnée à aucune organisation philosophique ou religieuse et n'est au service d'aucun parti politique. Notre association n'a d'autre but que celui de servir le progrès pour lui-même chez nos compatriotes de langue française; elle n'a pas été fondée en vue de favoriser une entreprise de presse, ou pour promouvoir les intérêts d'une société d'assurance, ou encore pour lancer une société financière, ou mettre en lumière des aspirants politiciens et maintenir la domination d'une classe ou d'une autre. C'est ce que je veux faire comprendre en parlant d'un « objectif unique », et que je traduis par ces mots: le progrès pour lui-même.

Elle n'est pas une société secrète. Les moyens qu'elle emploiera pour atteindre sa fin ultime n'exigeront aucune protection, de quelque nature qu'elle puisse être, et se passeront de publicité. Notre société grandira et se propagera ainsi que les plus belles et les plus vigoureuses plantes qui naissent et se développent sur notre sol si généreux. Dieu merci, nous ne sommes plus aux temps des premiers chrétiens alors que les disciples d'une religion nouvelle devaient se réfugier dans les catacombes de l'ancienne Rome pour y adorer leur Dieu. La marche inéluctable du temps a fait disparaître la chambre des tortures et les bûchers auxquels étaient condamnés ceux qui osaient penser autrement que la grande masse et qui avaient le courage de parler un autre langage que celui des ignorants, parce qu'animés du désir de faire connaître la vérité et de servir la justice et l'intérêt de leurs semblables.

Son nom seul, l'Institut Démocratique Canadien, est tout un programme; il signifie que c'est en plaçant les principes d'une saine démocratie à la base de ses activités qu'elle atteindra la fin qu'elle se propose. Par saine démocratie, il faut entendre non seulement une forme de gouvernement où la souveraineté est exercée par le peuple, mais un système politique servant l'intérêt de toutes les classes de la société. Il ne saurait y avoir de gouvernement véritablement démocratique là où le despotisme de l'autocratie est remplacé par celui de la grande masse ou de l'argent. Les gouvernements démagogiques ou ploutocratiques ne valent guère mieux que le régime autocratique; tous trois engendrent la tyrannie.

L'astre à quatre pointes représentant les quatre objectifs de la charte de l'Atlantique, c'est-à-dire la liberté de parole, la liberté du culte, la libération de la crainte et celle des privations, sera l'emblème de notre association. Cette figure symbolique indiquera, sous ce vocable d'Etoile Démocratique, notre ferme désir de servir le progrès des nôtres sous l'égide du système politique qui nous a assuré, jusqu'ici, nos libertés essentielles comme individus et comme citoyens.

Nous avons suggéré de limiter l'affiliation de nos membres aux Canadiens de langue française. A première vue cela peut paraître étrange et abusif pour une association composée d'hommes aux idées larges et qui conçoivent qu'en somme ce sont les hasards de la naissance qui font que les individus sont de race et de religion différentes. Cependant, nous croyons, pour le bien de notre cause, qu'il est préférable que nos membres soient tous des citoyens de langue française. Si nous sommes les ennemis-nés des préjugés de race et de religion, il n'en demeure pas moins que de tels préjugés existent chez nous, d'où la nécessité de s'organiser pour les combattre et agir en sorte qu'il ne soit pas dit que l'Institut Démocratique Canadien est une création de gens appartenant à une race étrangère à la nôtre. Les Canadiens de langue française sont assez avancés dans le domaine intellectuel, artistique, social et économique pour protéger leurs

propres intérêts. Nos compatriotes de langue anglaise comprendront, d'ailleurs, que c'est, à tout considérer, pour mieux servir la cause de la bonne entente entre tous les Canadiens que nous en sommes arrivés à cette décision. Et ils nous féliciteront d'avoir consenti à nous plier à cette exigence pour atteindre plus sûrement et plus rapidement un de nos idéals, celui de faire disparaître, dans toute la mesure du possible, les préjugés de races et de religions.

L'Institut Démocratique Canadien doit être une institution permanente et puissante. Il désire se constituer le centre vers lequel rayonneront les hommes publics aux idées larges et progressives, soit pour y puiser l'inspiration qui les guidera dans leur action publique, soit pour s'assurer l'encouragement moral et même matériel qui leur permettra de propager leurs saines idées dans toutes les sphères où évoluent les Canadiens de langue française. Combien de belles intelligences, ouvertes aux problèmes de la vie, que ce soit dans le domaine scientifique, artistique, littéraire, politique ou social, n'ont pu s'extérioriser parce qu'elles n'ont pas reçu l'appui moral ou matériel indispensable pour faire bénéficier leurs concitoyens de leurs travaux, ou simplement de leurs conseils? Combien de dévoués apôtres du progrès n'ont pu aider leurs concitoyens, l'occasion leur ayant manqué d'écrire ou de parler à leurs compatriotes? Quelques dollars eussent euffi pour maintenir une presse d'opinion libre, solder les frais de déplacements d'orateurs aux idées démocratiques, et notre pays en aurait récolté des fruits. Ces avantages ne furent accordés qu'aux penseurs réactionnaires ou amorphes. Moi, qui ai débuté dans la vie au plus bas de l'échelle sociale, qui ai tenté de secouer les miens de leur torpeur, j'en sais quelque chose.

Une institution ne peut être puissante sans être soutenue d'une façon pécuniaire. Elle a besoin de fonds pour accomplir sa mission, réaliser pleinement les buts qu'elle s'est fixés et il lui faut un système administratif pour gérer chaque dollar qui lui sera versé pour mener à bien sa tâche. Pour obtenir ces moyens de survie, nous nous adresserons à tous ceux qui partagent nos principes et nous les inviterons

à souscrire généreusement à notre œuvre. N'oublions pas qu'un sou placé à bon escient pour la guérison des faiblesses intellectuelles et morales de l'être humain vaut mieux, au point de vue de l'intérêt de la société, que cent dollars destinés au soulagement et à la cure de ses infirmités physiques. D'ailleurs, le meilleur moyen de faire disparaître le dénuement, d'améliorer la santé publique, de faire régner l'aisance, le bien-être et le bonheur, n'est-ce pas d'élargir d'abord les connaissances de l'individu, d'améliorer les mœurs et les lois de la nation tout en tenant compte des développements successifs du progrès moderne? C'est là notre objectif. Notre association élira un conseil d'administration composé de personnes versées dans la finance afin que soient édictés des règlements garantissant le maximum d'efficacité à ses activités chaque fois qu'interviendront les questions d'argent.

L'Institut Démocratique Canadien ne doit pas être une association d'une durée éphémère. Ses amis doivent avoir l'assurance qu'elle est née viable et que sa carrière sera permanente. Il doit en être ainsi chez ses adversaires; ceux-ci doivent être convaincus que tout ce qu'ils pourraient entreprendre pour la détruire, dès son origine, ne prévaudra pas contre elle. C'est pourquoi ses années se compteront par décade; à l'inverse des organisations similaires, ses membres seront appelés à souscrire, non pour une période annuelle, mais pour un terme de dix années. Ses promoteurs, comprenant la nécessité de son existence, veulent qu'elle vive longuement, et cela pour le plus grand bien de nos compatriotes. Et elle vivra, j'en accepte l'augure.

#### Patriotisme rationnel

Pour atteindre notre objectif, nous nous appliquerons à promouvoir les connaissances, les qualités et les vertus qui sont l'apanage du citoyen modèle. Un patriotisme intelligent, éclairé, sera à la base de notre œuvre.

Le véritable patriotisme, selon Fustel de Coulanges, n'est pas seulement l'amour du sol, c'est aussi le respect des générations qui nous ont précédés, le zèle pour les intérêts de sa patrie. Le patriotisme, c'est le souci que nous avons du bonheur des autres, l'attachement que nous avons pour le coin de terre qui nous apporte les choses nécessaires à la vie, c'est la confraternité qui doit régner entre citoyens parlant la même langue, animés d'un même idéal et dont l'âme a été formée des mêmes traditions léguées par nos ancêtres venus de France; c'est, pour nous résumer, le respect de cet héritage que nous avons reçu comme entité et qui nous impose le devoir de nous perpétuer en édifiant notre avenir.

Mais ce patriotisme, nous le concevons dans son sens le plus large et le plus humain, et non point comme un prétexte à exalter le chauvinisme qui engendre la haine et la discorde entre les êtres. Pour servir les nôtres, on ne doit pas se borner à évoquer le passé et les hauts faits d'armes des pionniers du Canada; cette sentimentalité, sur le plan pratique, ne conduit nulle part, elle paralyse notre développement dans le sens des connaissances scientifiques et des institutions sociales, et nuit à nos relations avec nos compatriotes de langue anglaise.

Le philosophe américain, Ralph Waldo Emerson, auteur d'un ouvrage célèbre sur l'Humanisme américain, a écrit que le vrai patriote est celui qui a fait pousser deux tiges d'herbe là où anciennement il n'en poussait qu'une. Et il a raison. Les auteurs des merveilleuses découvertes qui ont fait disparaître les épidémies qui, jadis, décimaient des populations entières, qui ont prolongé la vie de l'individu, diminué les distances séparant les nations, grâce à des moyens de communication rapide, et qui ont rendu moins pénible le travail de l'ouvrier en substituant la machine à l'effort des bras, ceux-là ont mieux illustré leur patrie et servi leurs semblables que les grands génies militaires ayant, par une série de conquêtes, agrandi temporairement le territoire de leur pays. Dans la mémoire des hommes les noms de ces deux catégories de patriotes dureront probablement

aussi longtemps les uns que les autres, mais les territoires conquis changeront souvent de maîtres tandis que les découvertes des hommes de science ne cesseront jamais de contribuer au progrès de l'humanité toute entière.

Mais ce sont là deux genres de patriotisme qui, loin de s'exclure, se complètent. Celui qui inspire le sacrifice de sa vie pour protéger celle des siens, procède du cœur; celui qui n'a d'autre but que d'améliorer la condition humaine, procède surtout de la raison. Le premier exige de la bravoure; le second, du courage et de la ténacité dans l'effort. Le patriotisme bien compris est donc celui qui réunit ces deux attributs: servir ses compatriotes par le cœur et la raison. Tel est le genre de patriotisme que notre association s'efforcera de graver dans l'âme de nos populations.

Notre tâche consistera donc à développer chez le citoyen, la connaissance des droits et des devoirs qui lui sont propres et à favoriser l'avancement des arts, des sciences et des lettres chez les nôtres. Parmi les droits essentiels à la survivance de notre vie nationale, il y a ceux de nos libertés individuelles et publiques. Elles ne peuvent exister sans le maintien de notre système démocratique, basé sur un idéal de liberté, de fraternité et de coopération. Les ennemis de ce genre de gouvernement où le peuple exerce la souveraineté, il faut les combattre en tout temps et en tout lieu. C'est là notre principal devoir et pour réussir à conserver nos libertés chèrement acquises, il convient d'accepter la collaboration des citoyens d'autres races ou de religion différente qui pensent comme nous, partagent notre sentiment et désirent combattre à nos côtés pour la survivance de ces libertés.

Pour obtenir cette collaboration, nous nous efforcerons d'orienter notre jeunesse vers une nouvelle mentalité qui lui permettra de faire face aux exigences modernes en dépit des influences dont elle a subi jusqu'ici tant de préjudices. On cherche à lui faire croire que nous sommes environnés d'ennemis chez ceux qui ne parlent pas notre langue alors qu'en réalité la grande masse demeure indifférente

et que nous avons tant de citoyens qui sont disposés à collaborer loyalement avec nous. Pendant qu'on amuse notre jeunesse à ces luttes stériles alors qu'on devrait plutôt l'intéresser à des tâches de nature à l'aguerrir et à la préparer pour les batailles de la vie artistique et économique de l'avenir, les puissants du jour croient accomplir un travail utile quand ils ne font que retarder le progrès des leurs. C'est en améliorant l'enseignement des arts, des sciences et des lettres, et en encourageant l'étude que nous assurerons le salut de notre peuple, et non en alimentant les querelles de races qui n'ont eu d'autre but que de nous faire passer pour des martyrs et des gens voués aux échecs dans le domaine économique. Je ne connais rien de plus déplorable que cet esprit défaitiste. N'avons-nous pas mille exemples démontrant que le Canadien de langue française qui a voulu s'instruire, travailler et se bien conduire a réussi à atteindre les sommets dans presque toutes les activités humaines? De ces exemples, nous en aurions cent mille si, au lieu de prêcher le défaitisme dans le passé on avait mis à la disposition de notre jeunesse un enseignement pratique, et si on lui avait appris la confiance dans la persistance de l'effort.

Notre Institut Démocratique Canadien prouvera sa sollicitude envers les jeunes en encourageant les arts, les lettres et les sciences en général, ces grandes disciplines par lesquelles se manifeste l'intelligence humaine. Telle sera la partie la plus importante de son œuvre.

#### Moyens d'action

Quels seront nos moyens d'action? Nous nous servirons de tous les modes de propagande pour populariser les idées qui ont présidé à la fondation de notre association. Notre œuvre n'ayant d'autre but que celui de servir l'intérêt public et ne devant profiter, financièrement, à aucun individu, nous comptons, pour fins de publicité, sur le concours de la presse quotidienne et sur les périodiques, revues, magazines hebdomadaires ou mensuels. Le levier de l'information

journalistique nous permettra d'atteindre le grand public, de lui faire connaître nos artistes de valeur, nos intellectuels de marque, nos économistes les plus remarquables et, par la même occasion de le tenir au courant des derniers développements dans les différentes sphères de l'activité humaine. Des maîtres de la pensée, recrutés en pays étrangers, seront invités à nous faire part de leurs idées sur tous les problèmes d'ordre social, scientifique, économique et littéraire. Enfin, des concours, généreusement primés, seront organisés en vue d'encourager nos écrivains de carrière, nos artistes, peintres, sculpteurs ou comédiens de la scène et ceux qui cultivent l'art oratoire.

Nos conférences et nos assemblées se tiendront un peu partout à travers le pays afin de créer une décentralisation qui nous paraît indispensable pour faire rayonner l'influence de l'Institut.

Nous nous proposons aussi d'instituer des enquêtes qui seront confiées à des experts en matière de civisme, enquêtes qui ne sauraient être effectuées raisonnablement par des organismes appartenant à des partis politiques. Nous aiderons moralement, et financièrement au besoin, toute initiative ayant pour objet l'intérêt public.

Pour obtenir plus facilement la mise en œuvre de ces différentes activités, l'Institut Démocratique comprendra trois groupements distincts ayant chacun des attributs spéciaux tout en demeurant unis dans un même idéal afin de réaliser le but ultime de l'organisation, c'est-à-dire le progrès des Canadiens de langue française.

Des gouverneurs, désignés sous le terme « Grand cercle », représenteront le groupement principal. Ils seront investis de pleins pouvoirs et la direction morale de l'association et son administration financière dépendront d'eux. Leur juridiction aura un caractère national et ils auront un droit de contrôle sur les sections locales.

Les gouverneurs devront s'engager à payer leurs contributions annuelles pendant dix ans, ce qui représentera pour eux un déboursé annuel de cinquante dollars au cours de cette période.

Des membres actifs constitueront le deuxième groupement et ils se réuniront dans les cercles locaux; ces membres actifs s'engage-

ront à verser leurs contributions annuelles pendant la durée de dix ans.

Le troisième groupe sera formé d'adhérents. Ceux-ci ne feront partie d'aucun cercle mais, d'accord avec les principes de l'Institut, ils devront s'engager à accorder leur appui moral aux divers mouvements de l'association.

Ainsi qu'on peut le constater l'Institut Démocratique Canadien n'est pas exclusif. Il recrutera ses membres dans toutes les classes de la société canadienne-française; il se rendra compte de tous ses besoins et la servira sans égard à la situation sociale de chacun. En agissant de la sorte l'Institut se conformera aux véritables principes qui sont à la base d'une saine démocratie.

Mes chers amis, je ne désire point, dès cette première prise de contact, entrer dans plus de détails concernant notre association. J'espère que mes remarques auront été suffisantes pour vous donner une juste idée des raisons qui militent en faveur de la création de notre Institut. Vous avez compris sa raison d'être, vous avez approuvé l'objectif qu'elle se propose d'atteindre et les moyens que ses promoteurs suggèrent pour le réaliser. Je ne doute pas un seul instant qu'en dépit de mes faibles ressources oratoires j'aurai réussi à vous convaincre de l'importance, pour nous et pour les générations futures, d'encourager ce mouvement de salut public. Tous, nous pouvons y apporter notre concours et l'aider puissamment.

Les adversaires des hommes à vues larges et généreuses ont puisé leurs avantages dans la faiblesse, ou plutôt dans le manque absolu d'organisation chez ceux qui pensent comme nous relativement aux problèmes éducationnels et aux questions de race. Ils se sont emparés du contrôle des bureaux de direction de nos diverses sociétés financières, professionnelles, religieuses et nationales. Dissimulés dans l'ombre, ils les font agir dans le sens de la réaction en vue d'isoler notre groupe ethnique. Mais, en dépit du bruit apparent créé par la publication des nombreuses résolutions de propagande émanant de ces associations, résolutions dont les membres ont rare-

ment connaissance avant leur publication dans la presse, la grande majorité de notre peuple et surtout son élite, demeurent indéfectiblement liés à la doctrine du progrès et ne demandent pas mieux que de vivre en harmonie avec nos compatriotes d'origine étrangère à la nôtre. L'heure est arrivée de le faire comprendre à ceux qui peuvent avoir été défavorablement impressionnés par les démonstrations tapageuses et par les discours échevelés de nos exploiters de préjugés.

Encouragés par l'exemple des citoyens à l'esprit éclairé que nous rencontrons dans notre clergé et notre monde politique, lesquels ne craignent plus d'exprimer leurs vues ouvertement, nous devons mettre l'épaule à la roue pour faire avancer le char du progrès. Nous serons appelés à faire des sacrifices de temps, de travail et d'argent, mais les résultats à obtenir nous commandent de ne rien épargner. Je sais qu'en vous dévouant à la grande cause qui est la nôtre vous éprouverez le sentiment du devoir accompli. Heureusement pour nous tous, nous vivons aujourd'hui sous un ciel social plus tolérant, à une époque où les rayons du soleil de la liberté d'opinions sont plus chauds, plus vivifiants parce que moins obscurcis par l'intransigeance des pouvoirs publics. Avant que ne disparaisse la génération qui est à l'origine de ce mouvement libérateur, unissons-nous pour assurer la continuité de nos efforts et remettre, entre des mains plus jeunes et plus vigoureuses, le flambeau qui éclairera la course des Canadiens de langue française vers les sommets les plus élevés du progrès moderne.

ANNEXE N<sup>o</sup> IIL'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE<sup>1</sup>

Monsieur l'Orateur,

Avant de vous communiquer mes remarques principales sur la motion de l'honorable sénateur de la division de Sorel,<sup>2</sup> qu'il me soit permis de faire quelques observations dans ma langue maternelle. En prenant cette liberté, j'entends rendre un hommage à la langue de mes ancêtres et souligner, en même temps, la légalité de la langue française dans ce parlement d'allégeance britannique.

Il a été fait mention que l'une des principales lacunes dans les manuels d'histoire du Canada en usage dans nos provinces anglaises résiderait dans le fait qu'on laisse ignorer aux élèves que la langue française est officielle dans les deux Chambres de notre Parlement fédéral.

En parlant sur la résolution soumise à cette assemblée délibérante, il n'entre point dans mes intentions de faire la critique des manuels scolaires en usage hors de ma province. Ne possédant pas tous les renseignements voulus pour me permettre de porter un jugement définitif sur la façon dont on enseigne l'histoire de notre pays, je crois qu'il convient de confier aux citoyens de chaque province la tâche de signaler les faiblesses de leur enseignement en cette matière.

La reconnaissance de la langue française comme langue officielle dans notre pays n'implique pas qu'elle y soit obligatoire; je ne suis pas de ceux qui veulent imposer aux Canadiens d'origine anglo-saxonne, l'étude de l'idiome français, sous prétexte que notre langue leur est indispensable pour suivre, au Parlement, tous les débats de

1. Discours prononcé au Sénat, le 21 juin 1944.

2. Motion du sénateur Athanase David sur l'enseignement de l'Histoire au Canada.

la Chambre. La loi constitutionnelle, et ce n'est certes pas moi qui lui en tiendrai rigueur, se contente de rendre facultatif l'usage du français ou de l'anglais dans l'enceinte parlementaire. N'empêche que celui qui désire comprendre le texte littéral d'un discours, soit aux Communes, ou à l'Assemblée législative de Québec, ne saurait ignorer l'une des deux langues officielles du pays.

Personne, en l'état actuel de nos relations entre provinces, ne songe à nier l'utilité d'un bilinguisme qui permette aux Canadiens de communiquer entre eux. Jusqu'ici l'obstacle à un tel rapprochement a consisté dans la connaissance d'une seule langue. Le bilinguisme au Canada ne veut être, après tout, qu'un instrument de communication, non seulement au Parlement, mais aussi dans nos relations sociales, industrielles et commerciales. Il va de soi, que, sur le plan économique, les Canadiens d'origine française ont plus besoin, que leurs compatriotes de langue anglaise, d'une langue seconde; l'anglais est parlé, sur notre continent, par près de cent cinquante millions d'habitants alors que nous, Canadiens français ne sommes que cinq millions.

Au cours du présent débat, je reviendrai sur cette question primordiale, ne serait-ce que pour signaler à mes honorables collègues, certaines fausses conceptions résultant d'une mauvaise interprétation de l'histoire du Canada telle qu'on l'a enseignée et telle qu'on l'enseigne encore dans les écoles de ma province.

Pour ma part, soit dit en passant, je n'ai rien appris de l'anglais, au stage d'études secondaires; le peu que j'en sais, je le dois à la lecture des journaux et d'ouvrages anglais dans mes heures de loisirs. C'est pourquoi je m'excuse d'avance si des impropriétés de termes se glissent dans mon discours et blessent des oreilles familières avec les secrets de la belle langue de Shakespeare.

Mais, puisque la parole fut donnée à l'homme pour exprimer sa pensée et communiquer ses idées à son semblable, et non pas uniquement, comme d'aucuns le prétendent, pour glorifier le coin de terre qui l'a vu naître, il s'ensuit qu'en honnête compagnie, comme

on disait au Grand Siècle, il est séant de parler un langage qui soit compris de tous. C'est pourquoi je poursuivrai mon discours dans la langue de la majorité.

La motion soumise a pour objet principal de rechercher les moyens de mettre à la disposition de nos enfants, de toute langue et de toute croyance, un manuel où leur seront enseignés les principaux faits de l'histoire du Canada, d'une façon impartiale et dénuée de tous préjugés afin que leur interprétation soit susceptible de créer un réel esprit canadien.

Dans cette Chambre, nul doute que nous sommes unanimes à désirer l'unité dans notre cher Canada, puisque nous savons que les citoyens d'un même pays se doivent de vivre en étroite union de cœur et d'esprit. Je suis convaincu que c'est un manque d'unité chez notre peuple, du moins quand les questions d'intérêt national entrent en jeu, qui inspira l'honorable sénateur de la division de Sorel lorsque celui-ci inscrivit à l'Ordre du Jour la motion sur laquelle nous sommes appelés à délibérer.

A l'instar de mon collègue, je crois que depuis longtemps le jour est venu d'améliorer l'enseignement de l'histoire du Canada dans les écoles de la province de Québec. Si on juge un arbre à ses fruits, je me vois obligé, en vertu de cet axiome, de déclarer que les résultats obtenus sont loin d'être satisfaisants. J'ajouterai même qu'ils sont décevants pour ceux qui pensent et persistent à croire que nous pourrions édifier un vaste pays où les héritiers de deux grandes cultures prospèreraient dans la paix et l'harmonie.

En exposant, sans parti pris, la situation actuelle dans ma province, et en faisant connaître notre histoire, je démontrerai jusqu'à quel point il est opportun d'apporter un changement radical dans cet enseignement, et combien il importe que l'histoire du Canada ne serve pas d'instrument à une propagande subversive de la part de ceux qui désirent une nouvelle forme de gouvernement.

### Un manuel uniforme

Je vais prouver que l'histoire du Canada est incomplète, partielle et préjudiciable à la réalisation de la bonne entente au pays. Telle que rédigée, elle fait naître, dans l'esprit des élèves, des opinions, des croyances qui influenceront leur jugement sur les questions nationales et religieuses. Je prouverai mes assertions en vous indiquant les tendances subversives que nous rencontrons chez de nombreux citoyens instruits, âgés de moins de quarante ans.

Je n'ai pas l'intention de m'attarder sur l'enseignement de l'histoire dans nos écoles de la province de Québec. Comme je l'ai dit précédemment, je ne risquerai pas une discussion sur ce qu'il y a de bon et de mauvais dans les manuels en usage dans les provinces anglaises, je me contenterai plutôt de suivre les conseils du philosophe: « Medice, cura te ipsum », (Médecin, guéris-toi toi-même).

Si, dans chacune de nos provinces, nous nous employions à soigner nos propres maux, la nation ne s'en porterait que mieux. Je ne veux pas dire par là qu'une conférence des autorités en la matière ne soit pas à souhaiter, non, je crois plutôt que cette réunion, que recommande la résolution que nous avons devant nous, est souhaitable et nécessaire. Qu'il me suffise de souligner qu'à cette phase du problème, les profanes en histoire, et je suis de ce nombre, devraient déplorer les déficiences de l'enseignement de notre histoire.

Que la résolution de notre collègue soit adoptée ou non, sous sa forme originale ou telle que modifiée dans certaines de ses conclusions, qu'elle obtienne son plein effet une fois adoptée par la Chambre Haute, ou qu'elle demeure lettre morte dans les archives du Sénat, je crois qu'elle pourra quand même aider ceux qui s'efforcent d'édifier une unité canadienne chez les deux plus importants groupes de nos concitoyens, fondateurs et constructeurs de ce pays, j'entends les Canadiens français et les Anglo-canadiens.

Le problème que représente un manuel uniforme d'histoire du Canada apparaît simple aux plus âgés, à ceux qui ont beaucoup étudié les exigences d'un monde nouveau; la plupart d'entre eux reconnaissent les immenses avantages qui résulteraient pour nous, si notre population s'inspirait de la même idéologie, moderne et nord-américaine, qui anime nos voisins habitant un pays où les relations entre citoyens d'origines et de croyances différentes n'oblitérent pas le sentiment patriotique. Ils voient, dans l'enseignement d'une histoire du Canada plus respectueux de la vérité, un moyen efficace de réaliser l'union entre tous les Canadiens. Mais encore, faut-il, pour obtenir ce résultat, qu'un manuel relatant, de façon objective, les faits essentiels de notre histoire, soit accepté par chacune de nos provinces.

Evidemment la question que nous avons à débattre aujourd'hui, est plutôt complexe si nous considérons que nous sommes loin d'avoir mis de côté le vieil esprit de clocher qui nous vient de l'ancien continent. Quelques-uns parmi nous s'efforcent de reconstituer, au Canada, un petit royaume provincial semblable à ceux qui, jadis, existaient en France, tandis que d'autres, inconsciemment inspirés par un esprit colonial, latent mais invétéré, ne semblent pas se rendre compte que nous sommes, depuis près d'un quart de siècle, une nation véritable, et que le rejeton du grand arbre est devenu un majestueux chêne. Dans ces conditions, pourquoi s'étonner si nous ne considérons pas du même oeil les problèmes importants dont la solution nous permettrait d'obtenir l'union entre tous les Canadiens.

Tout citoyen, doué d'un certain réalisme, doit concéder qu'il se produit des heurts regrettables entre Canadiens-français et Anglo-canadiens. La différence de religion et de langue demeure, bien qu'il ne devrait pas en être ainsi, un champ fertile où les semeurs de discorde travaillent, nuit et jour, et le plus souvent dans l'ombre, pour saboter les efforts de ceux qui sont en faveur de l'union des Canadiens. Ces réactionnaires oublient que le fondateur de la religion chrétienne a dit: « Soyons tous frères ». De plus, ils semblent ignorer

que sur les armoiries du Commonwealth des nations britanniques, on peut lire cette devise: DIEU ET MON DROIT.

Notre collègue de Sorel a vu dans l'enseignement présent et passé de l'histoire du Canada, tel que rédigée pour nos écoles de langue française et anglaise, l'une des causes premières de ces différends et, selon moi, il a parfaitement raison dans ses conclusions. Le peu que j'ai appris à l'école, depuis mon enfance jusqu'à l'obtention du baccalauréat ne m'a pas inculqué cet esprit canadien que mes études postsecondaires et les réalités de la vie m'ont inspiré. J'ai complété mon cours classique, comme externe, et j'en suis fort aise aujourd'hui car j'ai été moins exposé que les pensionnaires au « bourrage de crâne » dont ils étaient victimes chaque fois qu'il s'agissait de questions de langue et de religion. Ce fut peut-être la raison qui me fit choisir, comme patron, à ma sortie de collège, un Canadien d'origine écossaise qui parlait un français impeccable et sans accent. A son bureau, j'appris que les Canadiens d'origine britannique n'avaient pas tous le pied fourchu et des cornes sur la tête, mais qu'ils étaient aussi humains que nous et possédaient des qualités de cœur et d'esprit.

Pourquoi, alors enfant, avais-je été porté à croire ces stupidités? Pourquoi, comme tel fut le cas pour mes jeunes camarades, avais-je été nourri de préjugés contre ceux qui ne parlaient pas notre langue et ne fréquentaient pas notre église? Pourquoi m'avait-on enseigné que le Canadien français souffrait d'injustices parce qu'il était de descendance française et professait la religion catholique?

En citant quelques paragraphes d'une des histoires du Canada les plus en usage dans nos écoles du Québec, vous comprendrez la raison pour laquelle on m'avait induit à fuir, autant que possible, la société des Canadiens d'origine étrangère à la mienne. Je prouverai en même temps que l'une des plus importantes matières scolaires appelées à former chez l'élève un esprit national, est loin d'avoir été enseignée comme elle aurait dû l'être dans notre province française.

### Bourrage de crâne

Pour permettre à mes auditeurs de vérifier l'exactitude de mes citations, je les renverrai au manuel intitulé: « Histoire du Canada », par les Frères des Ecoles Chrétiennes, qui est approuvé par le conseil de l'Instruction publique pour usage dans les écoles primaires, cours élémentaire; ce manuel, troisième édition, porte la date du 11 mai 1910.

Je lis, à la page 72, paragraphe 134: « Sans tenir compte de l'Acte de capitulation, les Anglais abolirent les lois françaises pour les remplacer par celles d'Angleterre; tous les Canadiens furent obligés, sous peine de bannissement, de prêter le serment du Test ou de suprématie, dont la formule hérétique révoltait leur conscience de catholiques ».<sup>1</sup>

Au paragraphe 135, nous lisons: « Le général Murray, nommé gouverneur général (1763), adoucit la rigueur des nouveaux règlements et n'exigea point le serment du Test ».

Il convient de noter que ces deux paragraphes contradictoires apparaissent sur la même page (72) et se suivent.

A la page suivante (73) nous lisons, sous le titre: « Le Clergé Canadien! (para. 2) — Le clergé dirigea le courage et le bon vouloir des Canadiens encore inexpérimentés; il les aida à supporter l'oppression et l'injustice, et leur inspira cette loyauté qui contraignit l'Angleterre à rendre au Canada français toutes les franchises reconnues par le traité de Paris ».<sup>2</sup>

1. Test (serment du) en Angleterre, serment qui consistait à nier la transsubstantiation et l'autorité du pape, et par lequel on éloignait les catholiques du parlement et des fonctions publiques; aboli en 1829. Les Canadiens en furent exemptés par l'Acte de Québec (1774).

2. Acte de Québec, loi adoptée par le Parlement de Londres en 1774. Elle déterminait les frontières de la province de Québec, assurait aux catholiques le libre exercice de leur religion, les dispensait du serment du test, rétablissait les lois civiles françaises et créait un Conseil législatif qui siégea pour la première fois en 1777.

*Vous me permettrez de souligner que dans ce traité de Paris, conclu le 10 février 1763, dans une stipulation touchant le Canada, l'Angleterre déclarait que les Canadiens jouiraient du libre exercice de leur religion. Ce document, cité par le manuel est ce même traité auquel on fait allusion à la page précédente, où il est dit que tous les Canadiens furent obligés, sous peine de bannissement, de prêter le serment du test dont la formule révoltait leur conscience de catholiques.*

*Comment expliquer que l'auteur de ce manuel ait pu trouver équitable un traité où, à la page suivante, il n'y voit qu'une injustice pour les Canadiens?*

*Au paragraphe 137, page 74, on peut lire: « Le général Murray fut rappelé en 1766; Guy Carleton, qui le remplaça adopta à l'égard des Canadiens français la conduite sage et impartiale de son prédécesseur.*

*De ce paragraphe et de celui numéroté 135, déjà cité, tout homme de bon sens conclurait que sous les deux premiers gouverneurs généraux (soit de 1763 à 1778), les Canadiens français furent bien traités. Écoutons maintenant ce que l'historien de nos écoles publiques écrit à leur sujet en commentant leur conduite. A la page 75, nous lisons, dans un paragraphe en regard de celui que je viens de citer:*

1. — Depuis 1763, les Canadiens avaient à se plaindre d'un gouvernement qui ne rendait pas justice à leurs droits. Les emplois publics étaient réservés à une foule d'aventuriers qui ignoraient la langue française; le serment du test les éloignait de toute participation aux affaires de l'Etat, leur religion même était à peine tolérée ».

*Si les gouverneurs eurent leur mot à dire auprès du gouvernement de la colonie, ce que nous ne saurions mettre en doute, comment alors concilier ce jugement avec celui de l'auteur quand il dit que Murray n'exigea pas le serment du test, qu'il adoucit la sévérité des nouveaux règlements et qu'il avait adopté, à l'égard des Cana-*

*diens français, une conduite sage et impartiale, comme le fit, après lui, son successeur Guy Carleton?*

*Avant de clore ces quelques exemples extraits de cette Histoire du Canada, parcourons ensemble la page 79 qui porte le titre: — Récit — L'Anglicisation. Nous aurons une appréciation générale de l'auteur du manuel sur les premières années du régime anglais et nous pourrons nous faire une idée exacte de l'esprit dans lequel ce livre a été écrit. Voici le premier paragraphe:*

« Le but poursuivi par la politique de l'Angleterre dans les premiers temps de son administration au Canada, fut d'angliciser la nation franco-canadienne, de lui ravir sa religion, sa langue et ses coutumes nationales ».

*On doit bien admettre qu'à la fin du récit, après les dix-sept lignes écrites dans le même esprit que celles que j'ai citées, l'élève ne saurait conclure autrement que de cette façon: L'Angleterre finit par accorder aux Canadiens français tous les privilèges dont jouissent aujourd'hui les peuples libres et indépendants ».*

*L'auteur du manuel ne pouvait faire autrement que d'insérer ces deux lignes dans son Histoire du Canada, ne fût-ce que pour expliquer à l'élève comment, après tant d'années de tyrannie et d'oppression, il conservait sa langue et sa religion, que les Canadiens français étaient libres et leur Eglise catholique prospère.*

*Ce que je voudrais d'abord prouver, c'est que notre Histoire n'est pas écrite comme elle devrait l'être pour ceux qui croient possible et désirable l'harmonie entre Canadiens. Les déclarations contradictoires que je viens de citer démontrent, d'une façon péremptoire, que cet enseignement n'est pas conforme aux faits et qu'il n'a d'autre but que celui de faire naître dans l'esprit des écoliers des préjugés contre nos compatriotes de langue et de croyance différentes. Cette façon d'enseigner l'histoire de son pays est anticana-dienne, voire antichrétienne.*

*La seconde proposition à démontrer, c'est que ceux qui ont enseigné notre histoire du Canada, dans le but de nous diviser sur les*

questions de races et de religion ont, jusqu'à aujourd'hui, atteint leurs fins et compromis la paix à l'intérieur du pays. C'est en enseignant une histoire faussée, et en interprétant mal les événements qui se sont déroulés sous le régime anglais que nous en sommes arrivés à ce point. Dieu merci, il y a parmi nous des Canadiens de descendance française qui, contrairement à l'autruche, cet oiseau de l'Afrique tropicale qui enfouit sa tête dans le sable mouvant pour ne pas voir le danger, consentent à ouvrir les yeux en face d'une situation grave. Espérons qu'il ne soit pas trop tard pour mettre fin à une propagande insidieuse et subversive que l'état de guerre a intensifiée depuis quatre ans; car cette propagande pourrait bien aboutir, si nous lui permettions de s'exercer librement et impunément, à des émeutes et, peut-on jamais prévoir, à la guerre civile.

Je ne puis accepter les vues de quelques-uns de mes concitoyens occupant de hautes situations et qui prétendent qu'il vaut mieux fermer les yeux sur les activités subversives de clans qui, endoctrinés par un enseignement erroné de l'Histoire du Canada, travaillent, à ciel ouvert ou dans l'ombre, à ruiner les institutions gouvernementales.

Je persiste à croire que la grande majorité de mes compatriotes aiment leur pays, acceptent les lois qui le régissent et ne désirent pas de changement d'allégeance; mais cette majorité se compose de citoyens paisibles et respectueux des lois, dont le seul tort est de ne pas s'intéresser aux activités des saboteurs de nos institutions.

La fausse philosophie dont on a imprégné l'esprit des Canadiens français par le truchement d'un enseignement tendancieux de notre histoire, a induit nombre d'entre nous à désirer une forme indépendante de gouvernement. Changer la structure d'un gouvernement n'est pas une tâche facile; aussi nos séparatistes ont-ils fait appel à tout ce qui pouvait convaincre les masses; religion, race, cupidité. Le nouvel Etat, selon ces visionnaires, ces utopistes, serait catholique, français et corporatiste, afin que le travailleur catholique

français puisse devenir maître de ses propres destinées, sur le plan religieux, social et économique.

### Les sociétés secrètes

L'Histoire nous enseigne que la plupart des révolutions ont eu leur origine dans des sociétés secrètes. Bien que de nombreuses prédications furent faites contre les sociétés secrètes, l'Ordre de Jacques-Cartier fut fondé vers 1928 avec l'approbation du clergé catholique canadien-français. Cette société établit son siège social à Ottawa. Des Canadiens éminents furent invités à se joindre à cet organisme dont le but pratique et avoué n'était certes pas de déclencher une révolution, mais de permettre seulement aux Canadiens français d'obtenir leur juste part des emplois dans le service civil. Plus tard, l'Ordre de Jacques-Cartier étendit ses ramifications à travers le pays. Ses activités devaient tendre à restreindre ce que l'on appelait les placements étrangers dans le commerce local, quand ce commerce n'appartenait pas à des Canadiens français. L'antisémitisme servit d'appât pour activer le recrutement de nouveaux membres. Finalement les directeurs les plus influents donnèrent, dans le plus grand secret, le mot d'ordre: envahir le domaine politique et contrôler les sociétés patriotiques, les gouvernements et les administrations publiques de tout genre.

Cet appel fut bien accueilli, et presque toutes les sections de la Société Saint-Jean-Baptiste, des syndicats catholiques, des commissions scolaires des villes, des conseils municipaux, des Chambres de Commerce junior subirent l'influence de cette société secrète. C'est grâce à ces influences occultes que l'Union nationale réussit à s'emparer du pouvoir en 1936 pour nous affliger du gouvernement le plus pauvre et le plus tyrannique que nous ayons connu dans l'histoire de notre province; aussi fut-il renversé trois années plus tard, le peuple s'étant rendu compte que la campagne de diffamation con-

tre le parti libéral n'avait eu d'autre objet que de tuer l'esprit démocratique de notre population.

Cette société secrète est propriétaire de journaux publics et même clandestins. La Boussole est son organe officiel; L'Émérillon, sa revue cachée. Examinons ensemble si les activités de cette organisation secrète eussent pu être tolérées si l'enseignement de l'histoire du Canada, dans nos écoles publiques, n'eut pas préparé notre population à recevoir des directives qui tendent à nous séparer de nos concitoyens de langue anglaise.

Ici, je dois faire une déclaration: Je suis sincèrement convaincu que soixante-quinze pour cent des membres de cet Ordre dont le nombre de militants s'élève, d'après mes dernières informations, à dix-huit mille, sont de bons et honnêtes citoyens britanniques qui ne se doutent même pas où les vrais chefs de leur société les conduisent... Peut-on s'imaginer tout le mal que des agents provocateurs peuvent accomplir au sein d'une population, plus ou moins passive, comme celle de ma province?

Dans un vieil exemplaire de L'Émérillon, remontant à septembre-octobre 1937, je lis un paragraphe se rapportant à la situation dans le centre de l'Ontario:

« A noter l'enchaînement de nos groupes qui menacent d'encroquer le centre de l'Ontario, et, par suite, d'étouffer ceux qui redoutent, et avec raison, notre *French domination* pour un avenir plus ou moins rapproché. Nos masses françaises du nord, surtout, finiront par peser lourdement sur celles du centre et du sud de l'ancien Haut-Canada, que de part et d'autre, l'on songera peut-être à une scission, en vue d'ériger une nouvelle province en grande majorité française ».

Comme je viens de le souligner, cet écrit était publié en 1937, pendant la guerre civile d'Espagne au cours de laquelle nazis allemands et fascistes italiens se préparaient à détruire la civilisation des peuples démocratiques. Et n'allez pas croire que ce rêve, inspiré par l'histoire du Canada enseignée aux Canadiens français, constitue

un cas isolé. Il se trouve, parmi nous, un nombre considérable, bien que minoritaire, de Canadiens qui croient possible et dans notre intérêt de créer, non seulement une province française dans l'Ontario, mais un Etat indépendant, catholique et français. Il ne s'agit pas là d'une idée nouvelle, mais les progrès du totalitarisme en Europe, au cours des vingt dernières années ayant précédé la dernière guerre mondiale, ont imprimé un essor nouveau à ces mouvements réactionnaires qui tendent à nous imposer un Etat social et économique du moyen-âge. Ne doit-on pas en conclure que les buts primordiaux de l'Ordre de Jacques-Cartier sont la séparation du Québec d'avec la Confédération, la domination des Canadiens français et l'indépendance du pays.

Il n'y eut pas que de simples jeunes gens qui favorisèrent ces opinions. Le Chargé d'affaires de la Délégation apostolique au Canada, Son Excellence Monseigneur Mozzoni, recommanda un Etat intégralement catholique. Voici ses propres paroles recueillies dans une publication à grand tirage, les Semaines Sociales du Canada, quinzième session, Saint-Hyacinthe, 1937, page 19.

« Les politiciens pourront nous parler de la grandeur et de la prospérité du pays sous telle ou telle forme de gouvernement; cela ne nous intéresse qu'indirectement. Ce que nous voulons, ce que nous travaillerons de toutes nos forces à réaliser, c'est un Etat intégralement catholique, parce que seul un tel pays représente l'idéal du progrès humain, et parce qu'un peuple catholique a le droit et le devoir de s'organiser socialement et politiquement selon les enseignements de sa foi ».

En 1937 tout comme aujourd'hui nous vivions dans un pays libre et tout le monde avait droit à ses opinions; je suis même heureux de pouvoir dire qu'il n'y a pas un pays au monde où l'exercice du culte religieux soit plus libre que dans la province de Québec. La grande majorité de mes compatriotes est satisfaite de nos institutions gouvernementales et elle ne réclame aucun changement de régime. Ce que nous voulons, ce que nous désirons de tout notre cœur,

*c'est la paix, l'harmonie entre nos peuples d'origine différente. Et si je vous ai référé aux déclarations contenues dans les Semaines Sociales du Canada, c'est pour mieux démontrer qu'il existe un réel malaise, non seulement chez les masses, mais aussi chez les classes dirigeantes, et qu'il convient de demeurer sur nos gardes.*

*En 1944, la situation n'est guère plus encourageante, pour ne pas dire pire qu'elle ne l'a jamais été. Un nombre de plus en plus considérable de jeunes gens ont quitté l'école avec un esprit déformé, triste résultat d'un mauvais enseignement de l'histoire du Canada et d'une propagande de plus en plus nocive.*

*Sous le régime de l'Union nationale, ce premier rejeton politique de l'Ordre de Jacques-Cartier, on adopta, dans notre province, des règlements réduisant l'enseignement de l'anglais dans nos écoles, ainsi qu'un décret accordant la préséance au texte français dans les statuts, chaque fois que la Constitution place le français et l'anglais sur un pied d'égalité. Pas un seul Canadien français, doué d'un jugement sain, n'avait réclamé un tel changement; l'amendement de nos isolationnistes causa une telle commotion dans les centres anglais de notre province, que ceux qui l'avaient fait insérer dans les statuts furent contraints de le rappeler.*

*Que l'on me permette de vous raconter une petite anecdote qui illustrera d'une façon toute particulière l'influence nocive des isolationnistes dans le Québec:*

*Un jour, un de mes voisins vint me voir. Il voulait faire apprendre l'anglais à un de ses fils et il était découragé du peu de progrès qu'il faisait en classe, car il le considérait intelligent. Il se demandait d'où venait que l'anglais était enseigné par un professeur qui pouvait à peine dire yes ou no, alors qu'un Frère venant des Etats-Unis, était familier avec la langue anglaise mais ne l'enseignait pas aux élèves. Je répondis à mon interlocuteur que cette anomalie provenait sans doute du fait que les bons Frères ne voulaient pas que leurs élèves apprennent l'anglais. Plus tard, ce voisin me raconta ce qui s'était passé depuis sa première visite:*

*Un de ses cousins, habitant la province d'Ontario où il était professeur dans la même communauté, était venu le voir à Saint-Hyacinthe. Mon ami lui avait confié que les professeurs de l'école fréquentée par son fils aîné, ne semblaient pas vouloir que leurs élèves apprennent l'anglais, quoique cette langue fût nécessaire aux Canadiens français. Le cousin fut étonné et répondit que le soir même il procéderait à une enquête à ce sujet. Le jour suivant le cousin se présenta chez lui pour lui confier que ses idées n'étaient plus les mêmes au sujet de l'enseignement de l'anglais. La figure radieuse, comme s'il eut réalisé une chose ardemment souhaitée, il s'exprima ainsi: « Que penseriez-vous, mon cher cousin, si dans 50 ans, il ne restait plus, dans la province de Québec, un seul citoyen sachant l'anglais? » Complètement ahuri, mon ami s'informa si son cousin était devenu fou. « Non, répondit celui-ci, mais je dois vous dire que les ordres reçus à l'école viennent d'en haut ». Et il mentionna le nom d'un membre de l'Episcopat canadien, maintenant décédé.*

*Voilà donc une autre preuve démontrant que nous avons raison lorsque nous affirmons qu'empêcher, par tous les moyens, les Canadiens français d'apprendre l'anglais constitue l'une des activités secrètes de nos isolationnistes. Ils ne veulent pas que nous rencontrions des Canadiens de langue anglaise, parce que, prétendent-ils, quand vous parlez à quelqu'un, les préjugés inspirés contre lui par la propagande disparaissent.*

*Pour mieux comprendre l'Ordre de Jacques-Cartier, lisons quelques conseils qu'un des rédacteurs de L'Emérillon donne aux XC, c'est-à-dire aux commanderies de l'Ontario:*

*« Bien de l'ordre:*

*« 1er. — Prendre la direction de tous les mouvements patriotiques, organisations, fêtes, etc. En exclure tout ce qui sent la bonne entente, et ne sert qu'à nous reléguer en deuxième place.*

*« Réveil économique:*

« 2e. — Observer que le déclin économique a commencé en  
» même temps que les méthodes anglaises ont été enseignées chez  
» nous. L'abus de l'anglais commercial nous a fait perdre nos qualités  
» françaises.

« 3e. — Nous sommes la seule race à copier les autres; résultat,  
» des échecs partout. L'Anglais fait des affaires comme Anglais; le  
» Juif, comme Juif.

« 4e. — Notre programme scolaire anglifie et abêtit. Qui doit  
» apprendre la langue d'un voisin arrogant, excite l'arrogance du  
» voisin. Mais en même temps, celui qui va s'anglicisant va se dé-  
» francisant. Education de valets, donnée, hélas trop souvent par  
» des valets.

*Et, maintenant, au sujet de la discipline de l'Ordre, je citerai le paragraphe 2 des conseils:*

« 2. — Les mots d'ordre n'ont pas à être discutés. C'est le bien  
» général qui les inspire. Ne rien changer de leur sens à moins d'en  
» demander l'autorisation à Ottawa ».

*Ces mots d'ordre émanant de la chancellerie du Conseil Suprême, sont transmis aux commandeurs et des commandeurs aux initiés dans les conseils municipaux, les directorats de Chambre de Commerce, Commissions Scolaires, Syndicats ouvriers, sociétés patriotiques et autres.*

*Dans l'édition de L'Émérillon de mai-juin 1937, où j'ai puisé ces extraits, se trouve un long article en faveur de l'adoption d'un drapeau national pour les Canadiens français: fond bleu royal avec grande croix blanche et fleurs de lis aux quatre coins. Dans cet article, l'auteur rappelle à ses lecteurs que l'Ordre a réussi à faire changer le nom du pont du Havre en celui de pont Jacques-Cartier, et celui de Fletcher Fields en celui de Jardins Jeanne Mance. Notons, en passant, qu'il y a trois semaines, alors que la guerre redoublait d'intensité à travers le monde, l'Ordre réussissait à obtenir des autorisations de l'Université de Montréal que ce drapeau soit béni et consi-*

*déré à l'avenir comme le vrai Labarum de l'Etat catholique français (inexistant) en le hissant au sommet de l'édifice de dix millions de dollars érigé avec l'argent du gouvernement. Pourtant cet argent appartient, non seulement à ceux qui prônent la séparation de notre province du reste du Canada, mais surtout et avant tout aux Canadiens, fidèles à notre régime politique et au Commonwealth des nations britanniques. Cette félonie s'accomplissait sur la montagne, en plein centre de la plus grande ville du Canada, et en présence de plusieurs milliers de citoyens heureux de voir un prêtre catholique éminent bénir une réplique du drapeau de Louis XV, confirmant ainsi, de façon officielle, qu'à l'avenir ce drapeau serait considéré comme l'emblème national des Canadiens d'origine française. Ainsi nombre de gens jouent avec le feu sans même s'en douter.*

*La déformation d'esprit chez certains de nos compatriotes est telle que quiconque veut corriger des faits de notre histoire représentés sous un faux jour, se voit qualifié de traître à sa race et à sa religion. Un de nos historiens les plus éminents, l'abbé Arthur Mabeux, membre de la Société royale du Canada et professeur d'histoire à l'Université Laval, a écrit, il y a un an ou deux, un livre intitulé: « Pourquoi sommes-nous divisés ». Cet ouvrage faisait suite à un autre portant le titre « Nos débuts sous le régime anglais ».*

*Eh bien, parce que l'abbé Mabeux a voulu exposer les faits historiques dans toute leur intégrité, parce que sa philosophie de l'histoire du Canada s'est orientée dans le sens le plus propice à créer des relations de bon voisinage avec nos compatriotes d'origine différente, il fut, au cours de ces dernières années, l'objet d'une campagne d'injures de la part des séparatistes et des isolationnistes de tout acabit. Ce prêtre éminemment respectable fut considéré, chez certains esprits timorés, comme un traître à sa race. La campagne de dénigrement déclanchée contre cette autorité en matière d'histoire du Canada, a pris une telle envergure que tout récemment, une réunion à laquelle il devait adresser la parole dut être contremandée à trois reprises dans une même semaine. Toutefois, M. l'abbé Mabeux*

réussit à prononcer sa conférence, mais ce fut sous la protection de la police municipale, provinciale et fédérale.

Une des organisations les plus actives et les plus bruyantes de l'Ordre de Jacques-Cartier est celle des Jeunes Laurentiens. Au cours du mois dernier, elle publia un manifeste destiné à ses adhérents. Ne serait-ce que pour vous donner un aperçu de la mentalité des Jeunes Laurentiens je vous ferai part de leur opinion sur l'abbé Maheux, cette autorité en matière d'histoire du Canada. On lit à la page 7 du manifeste en question, ces mots à la fois stupides et injurieux: « Un chat est un chat; l'abbé Maheux est un éteignoir ».

Et maintenant, pour vous faire connaître le but réel de toutes les organisations politiques, religieuses, et soi-disant patriotiques, organisations contrôlées en sous-main par l'Ordre de Jacques-Cartier, laissez-moi vous lire quelques paragraphes du message du Président général des Jeunes Laurentiens, intitulé: « Nos raisons pour une révolution. Je cite:

« Je vous dirai que c'est notre devoir d'avoir la situation en main. Je vous dirai plus, il est urgent de former des chefs. Des chefs, c'est la seule raison d'être de notre mouvement. Pour une révolution qui sera la nôtre pour les intérêts du peuple canadien-français. Et cette révolution que nous voulons sera pratique, efficace, calme et bonne, parce qu'elle réclame des hommes purs, fondamentalement catholiques et français. C'est la révolution de l'Espagne libérée, du Portugal organisé, de la France de Pétain ».

La paternité de l'association des Jeunes Laurentiens est facile à retracer, cette organisation étant reliée à l'Ordre de Jacques-Cartier. Pour terminer ma citation, je lirai, à la page 12 cet avertissement qui se passe de commentaires:

« Et surtout de la discrétion. N'allez pas commettre l'erreur de vous prononcer en tant que Jeune Laurentien. Nous formulons cet appel à l'individu et non au nombre.

Je ne crois pas qu'il faille s'attarder davantage sur ce sujet pour convaincre mes honorables collègues qu'un enseignement erroné de l'histoire du Canada dans notre province a déjà fait tout le tort que désiraient ceux qui favorisent la désunion en ce pays. L'ultime objectif qu'ils cherchent à atteindre, n'est pas seulement la division des Canadiens sur les questions de langue et de religion, mais aussi la dissolution de la Confédération, l'abandon de l'idéal nord-américain afin de revenir au vieux concept européen en honneur chez les petites nations où l'on professe une seule et même foi entre citoyens issus de la même race.

Ainsi que je viens de le démontrer, le terrain est assez bien préparé pour permettre une attaque de flanc contre nos institutions politiques. Les travailleurs clandestins ont déjà réussi à détruire le parti libéral-conservateur québécois. L'ancien groupement des libéraux-conservateurs, avec les « castors » ou ultramontains de la vieille école, a rendu cette tâche facile aux leaders de nos fascistes déguisés. Les déclarations contre la guerre, la démocratie et le libéralisme n'ont pas encore réussi, cependant à renverser le parti libéral de Québec. Nous ne savons pas encore quel effet produiront les efforts des ennemis jurés du libéralisme qui s'ingénient à susciter des mécontents pendant la guerre. Le Bloc Populaire, dont le leader dans la province de Québec est l'un des ex-présidents des Jeunes Canada affiliés aux Jeunes Laurentiens, est l'instrument politique bien connu de l'Ordre de Jacques-Cartier; il se pourrait bien qu'au dernier moment, si les adeptes de la liberté, n'ouvrent point les yeux en temps opportun, on se rendra compte, mais trop tard, jusqu'à quel point les activités souterraines ont miné nos institutions libres.

Certains esprits pusillanimes me blâmeront d'avoir fait connaître mes vues sur l'histoire du Canada, telle qu'enseignée dans nos écoles du Québec, de même que l'on me reprochera d'avoir dévoilé ce qui se passe chez nos classes dirigeantes et populaires au sujet de la situation politique. Ce rideau que je viens de soulever laisse entre-

voir une scène où évoluent des acteurs qui jouent ce que d'aucuns croient être une simple comédie. Dans mon opinion, cette comédie pourrait bien se terminer par une tragédie à l'échelle nationale. En face de l'orage qui s'annonce, je préfère tenir tête au vent que de lui tourner le dos. Je ne suis pas un pessimiste, loin de là, mais quand j'entends les grondements du tonnerre et que je vois des nuages s'amonceler sur ma tête, je préfère me garer de l'orage plutôt qu'attendre qu'il crève sur moi.

Je voterai en faveur de la résolution de mon collègue de Sorel, telle qu'elle sera amendée, ou dans sa forme présente. Cette résolution ne peut avoir qu'un effet salutaire et national car elle a déjà fourni l'occasion de suggérer d'importantes réformes dans les manuels scolaires de nos provinces.

Il se peut que sous la poussée de l'autonomie provinciale, une entente ne sera pas possible entre les représentants des différents gouvernements quand il s'agira de nommer un comité pour rédiger le manuel uniforme que nous suggérons. Quoi qu'il en soit, nous pouvons espérer que les représentants, d'accord sur cette réforme qui s'impose, trouveront une association progressive pour s'attaquer au problème et éliminer, des manuels d'histoire du Canada, tout ce qui tend à diviser les citoyens de ce pays afin que ne soit enseigné aux élèves que des faits authentiques.

Il nous appartient de former la mentalité des générations montantes, sur des bases autres que celles qui ont prévalu jusqu'à ce jour. Si je parle pour ma province, c'est avec l'espoir que le jour viendra où les citoyens, anglais et français d'origine, comprendront qu'ils ont tout à gagner en vivant en bons voisins, sinon en frères comme nous le recommande le précepte évangélique.

En terminant, laissez-moi vous avouer que j'eusse préféré vous broser un autre tableau de la situation dans le Québec. Mais je l'ai peint tel que je le vois, et il était de mon devoir de vous le présenter

sans aucune altération. D'ailleurs, je suis convaincu qu'il est toujours dangereux de se flatter de choses qui n'existent point. L'histoire du passé et du présent nous instruit sur les misères du peuple, engendrées par les émeutes et les révolutions. C'est pour préserver mes concitoyens de telles calamités que je les avertis solennellement de ne pas prêter l'oreille aux appels insidieux des réactionnaires et des politiciens de troisième ordre. Nos institutions représentatives et notre collaboration étroite avec les autres nations du Commonwealth nous ont gratifiés de la paix intérieure et nous ont valu la prospérité. Aussi devons-nous nous tenir aux côtés de ceux qui sont prêts à tous les sacrifices pour conserver ces avantages. C'est là, et non pas ailleurs, que nous trouverons le salut et le bonheur.

## TABLE DES MATIÈRES

Préface ..... 9

Avertissement ..... 15

### CHAPITRE I

LES VIEUX ROUGES ET LEURS ACTIVITÉS ..... 29

I — Un foyer du libéralisme; II — Une victoire inespérée; III — Invasion des réactionnaires; IV — Le scandale de la Baie-Saint-Paul; V — Un député aux multiples occupations; VI — Un député pas fier; VII — Les ponts libres.

### CHAPITRE II

POLITIQUE ET RELIGION ..... 47

I — Bisbille dans le camp clérical (1912); II — Au service des petits; III — Le scandale du "Daily Mail"; IV — Déclarations de principes; V — L'instruction obligatoire.

### CHAPITRE III

UN NOVATEUR À L'ŒUVRE ..... 65

I — Débuts d'un réformateur; II — Valeur réelle contre valeur fictive; III — La Grande Guerre; IV — Elu maire.

### CHAPITRE IV

PROGRÈS DES IDÉES LARGES ..... 83

I — Les électeurs réparent leur erreur; II — Un concordat religieux au Canada; III — Améliorations communales (1926); IV — L'horizon s'assombrit (1927); V — Réformes majeures; VI — La science coopérant avec le progrès; VII — Triste fin de voyage.

### CHAPITRE V

LA LUTTE CONTINUE QUAND MÊME ..... 101

I — Quelques résultats heureux; II — Réélu quand même; III — Chef d'opposition parlementaire; IV — On m'accuse d'être incendiaire; V — Les libéraux reprennent le pouvoir; VI — Les préventions diminuent.

## CHAPITRE VI

## L'HORIZON S'OBSCURCIT DE NOUVEAU ..... 123

I— Pour me reléguer à l'arrière (1941); II— L'enseignement de l'anglais; III— Une grève au ralenti; IV— Vieux plan d'éducation; V— Polémique sur l'enseignement de l'anglais; VI— Mes déficiences dans les deux langues; VII— Mouvement concerté contre le bilinguisme.

## CHAPITRE VII

## EN VOYAGE DE CONVALESCENCE (1942) ..... 149

I— Le Français est né moraliste; II— Vers le pays du soleil; III— Sur la plage (1942); IV— Au loin, dans un hôpital.

## CHAPITRE VIII

## DE NOUVEAU SOUS LE HARNAIS ..... 157

I— Couronnement d'efforts soutenus (1942); II— L'Institut Démocratique Canadien (1943).

## CHAPITRE IX

## AU PLUS FORT DE LA MÊLÉE ..... 165

Lendemain troublés de réformes majeures.

## CHAPITRE X

APRÈS LES FOUDRES ECCLÉSIASTIQUES,  
CELLES DU POUVOIR CIVIL ..... 175

I— On réclame ma tête; II— Inqualifiables délations; III— L'atmosphère se clarifie; IV— Le Foyer Dieppe; V— La réaction poursuit son oeuvre néfaste; VI— Mort du cardinal Villeneuve.

## CHAPITRE XI

## POUR PERPÉTUER L'ŒUVRE COMMENCÉE ..... 195

I— L'unité canadienne; II— L'alliance pour l'unité canadienne; III— Education faussée; IV— Ecole nationale; V— Sous un gouvernement dit d'union nationale; VI— Au soir de la vie.

## ANNEXE I

Discours prononcé devant l'Institut Démocratique Canadien, le 8 mai 1943. .... 211

## ANNEXE II

Discours sur l'Enseignement de l'Histoire, prononcé devant le Sénat, le 21 juin 1944. .... 231

Achévé d'imprimer  
aux Ateliers BEAUCHEMIN à Montréal,  
le dix-huitième jour de novembre  
mil neuf cent soixante

*Imprimé au Canada*  

---

*Printed in Canada*

## NOTES BIOGRAPHIQUES

de

L'Honorable Téléphore Damien Bouchard, sénateur.

Né à St-Hyacinthe, le 20 décembre 1881, fils de Damien Bouchard et de Julie Rivard. Fit ses études à l'Académie Girouard et au Séminaire de St-Hyacinthe. Le 12 mai 1904, épousait Blanche Corona Cusson, aujourd'hui décédée, fille de Napoléon Cusson, de Montréal. De son mariage est née une fille, Cécile Ena. Débute dans le journalisme à 18 ans, à L'Union de St-Hyacinthe. Directeur de ce journal en 1902, année où il termina ses études classiques, il en devint propriétaire en 1903. En 1912, il changea le titre de L'Union pour Le Clairon, vendu en 1953. En 1946, il fondait l'hebdomadaire, le Clairon-Montréal, puis en 1950, le journal du dimanche Le Haut-Parleur, lequel remplaçait En Avant, journal d'avant-garde. Elu échevin en 1905, il entra au conseil municipal de St-Hyacinthe à l'âge de 24 ans. En 1907, il se vit confier le poste de président du Comité des Finances; greffier de la ville 1909-12. Elu maire par acclamation en 1917, il a détenu ce poste sans interruption jusqu'en 1944, à l'exception du terme 1930-32. L'un des fondateurs de l'Union des Municipalités de la province de Québec, il en fut nommé le président à Victoria, C.-B., en 1918 et 1929. Elu député de St-Hyacinthe à l'Assemblée Législative de Québec en 1912, M. Bouchard y a représenté ce comté jusqu'au 3 mars 1944, à l'exception du terme 1919-23. Vice-président de la Chambre en 1928; élu président en 1930. Ministre des Affaires Municipales, du Commerce et de l'Industrie en 1935; à ce ministère, on lui ajouta celui des Terres et Forêts en 1936. Chef de l'Opposition Parlementaire de 1936 à 1939. Ministre de la Voirie et des Travaux Publics en 1939. Résigna le ministère des Travaux Publics et conserva celui de la Voirie jusqu'à la date de sa nomination au Sénat canadien en 1944. La même année, nommé président de la Commission Hydro-électrique du Québec. Fondateur de deux associations vouées à la promotion de l'unité canadienne: L'Institut Démocratique Canadien dont il fut le Gouverneur Suprême et Président de la Canadian Unity Alliance. En 1943, l'Université de Montréal conféra à M. Bouchard le degré honorifique de Docteur en Sciences Economiques et Politiques. Il est également Colonel Honoraire du Régiment de St-Hyacinthe. M. Bouchard habite maintenant Montréal.